ISSN 0024-7650
L 15290 - 2483 - F: 1,20 €
Hebdomadaire
Paraît le vendredi
N° 2483
4 mars 2016
1,20 € • DOM: 1,80 €

Prolétaires de tous les pays, unissons-nous!

Lutte ouvrière

Le journal d'Arlette Laguiller

UNION COMMUNISTE (trotskyste)

La loi Travail à la poubelle!

Manifestons le 9 mars

Calais

La violence de l'État contre les réfugiés

page 16

Syrie

Trêve précaire dans un pays détruit

page 8

États-Unis

Trump, Clinton... Quel choix ?

page 10

Contre la loi El Khomri : participer aux grèves et aux manifestations du 9 mars

Journées de 12 heures contre 10 actuellement ; possibilité d'enchaîner des semaines de 46 heures, jusqu'à 48 et même 60 heures ; repos journalier de 11 heures fractionnable ; heures supplémentaires moins majorées ou plus majorées du tout ; licenciements économiques facilités ; indemnités prud'homales plafonnées… La droite n'avait pas osé, Hollande et Valls s'apprêtent à le faire !

Une fois de plus, ils prennent pour alibi la lutte contre le chômage. Celle-ci a servi de prétexte à la loi de 2013 qui a légalisé le chantage à la compétitivité. Elle a justifié le paquet-cadeau de 41 milliards pour le patronat, puis la loi Macron qui a étendu le travail de nuit et du dimanche. On attend toujours les emplois. Et il faudrait, en plus, accepter la démolition du Code du travail !

Les lamentations patronales sur le manque de flexibilité et « l'angoisse d'embaucher » sont indécentes. Plus de 80 % des embauches se font en CDD, des contrats d'une semaine, de 15 jours, d'un mois. L'intérim, les petits boulots et les périodes de chômage sont le lot de la jeunesse ouvrière et de la plupart des chômeurs. Et le gouvernement voudrait que cela devienne la règle ?

En quoi faciliter l'allongement du temps de travail et les heures supplémentaires pourrait-il déboucher sur des embauches ? Faciliter les licenciements collectifs et individuels augmentera le nombre des chômeurs, mais sûrement pas les emplois.

En plafonnant les indemnités prud'homales et en élargissant le recours aux licenciements économiques, le gouvernement donne au patronat un permis de licencier et même un droit au licenciement abusif. Alors qu'il faudrait, au contraire, demander des comptes à Renault, PSA, Carrefour, La Poste, Sanofi pour les millions qu'ils ont encaissés tout en supprimant des emplois.

Salaires, durée du travail, droits syndicaux : le patronat a déjà divisé les salariés en autant de statuts différents. La loi El Khomri veut généraliser ce cas-par-cas et faire en sorte qu'à chaque entreprise corresponde un code du travail.

Tout serait négocié, nous dit le gouvernement, en laissant croire qu'il y aura plus de démocratie dans l'entreprise avec la mise en place du référendum. Mais où a-t-on vu de la démocratie dans l'entreprise et une égalité entre patrons et salariés ? Avec le chantage aux licenciements, le patronat a beau jeu d'imposer des sacrifices aux travailleurs, que ce soit au travers des accords ou des référendums d'entreprise.

Chaque patron pourra ainsi faire à sa sauce. Et la sauce patronale, on la connaît ! Alors, si nous laissons le gouvernement démolir le peu de droits collectifs qui nous reste, nous le paierons tous. Les salariés en CDI bien sûr, mais aussi les CDD et les intérimaires, dont la situation suivra la dégradation générale. Et il y aura bien sûr les jeunes à qui la loi promet la précarité à vie.

Cette réforme a déjà fait réagir de toute part. Du côté du PS, beaucoup demandent un texte plus « équilibré ». Quant aux frondeurs et à Martine Aubry, ils l'ont rejetée sur le ton de « trop c'est trop ». Mais les travailleurs auraient tort d'attendre quoi que ce soit de ces politiciens. Certains ne veulent peut-être plus assumer l'impopularité de la politique antiouvrière de Hollande, mais ils en portent tous la responsabilité, Aubry comprise.

Ce qui comptera, ce sera la réaction des travailleurs et leur capacité à descendre dans la rue. Pour cela, il faudra qu'ils passent outre l'absence de volonté des sommets syndicaux.

De la CGT à la CFDT en passant par FO, les confédérations se sont rencontrées. C'était une première depuis 2013. Et qu'a décidé cette intersyndicale « exceptionnelle » ? De ne rien décider ! Pas de date commune, pas de rendez-vous pour ceux qui veulent exprimer leur colère ! Eh bien, si les confédérations syndicales sont en dessous de tout, les militants et les travailleurs ne doivent pas l'être.

Des initiatives se préparent pour le 9 mars. Une grève est prévue à la SNCF contre une nouvelle réglementation du travail qui fait exploser toutes les limitations. Il y aura aussi grève à la RATP.

Des syndicats, la fédération CGT de la métallurgie et les syndicats de lycéens et d'étudiants appellent aussi à se mobiliser contre la loi El Khomri. La confédération CGT s'est finalement jointe à cet appel. La date a été choisie parce que c'était le jour où le projet de loi devait être présenté. Si le gouvernement a repoussé l'échéance, c'est la preuve qu'il redoute les réactions du monde du travail.

Eh bien, c'est une raison de plus pour se mobiliser et pour demander le retrait pur et simple de ce projet. Il faut, dès le 9 mars, faire grève et descendre dans la rue. Cette loi est une attaque sans précédent. La réponse doit être à la hauteur.

Au sommaire

LEUR SOCIÉTÉ

Le 9 mars, une bonne occasion de crier « Tous ensemble ! » 4
SNCF, RATP 4
Loi travail, une menace pour les jeunes 4
Il y a 10 ans, le mouvement contre le CPE 4
Présidentielle, l'ère des primaires 5
PCF, encore et toujours derrière le PS 5
Contre les travailleurs, droite et PS main dans la main 5
Loi contre le terrorisme 7
Baisse du chômage ? 7
Maires, le refus des privilèges 7
Calais, la violence de l'État 16
Journée internationale des femmes 16
Essai clinique de Rennes 16

ÉLECTIONS

Lutte Ouvrière dans les partielles du 13 mars 6

DANS LE MONDE

Syrie, trêve précaire 8
Iran, des réformateurs bien modérés 8
Tchad, la jeunesse refuse la dictature 8
Italie, où sont les créations d'emplois ? 9
Russie : les mines, les morts 9
Etats-Unis : Trump, Clinton, Sanders... 10
La police de New York veut les mains libres 10
Turquie : ils veulent briser les travailleurs de Renault 11
Libye : intervention militaire française 11
Multinationales : aux voleurs 11

IL Y A 60 ANS

Mars 1956 : vote des pouvoirs spéciaux 12

ENTREPRISE

Bénéfices et Medef 13
Dassault - Argenteuil 13
Cooperl - Lamballe 13
Valenciennes 13
Harsco-Imphy 14
SNCF 14
Hôpital de Dreux 14
Airbus - Toulouse : les patrons à l'offensive 15

Lutte ouvrière dans les kiosques

Notre journal est disponible chez les marchands de journaux, distribué par les Messageries lyonnaises de presse (MLP).

Les idées que nous défendons doivent pouvoir entrer en contact avec un plus large public. C'est pourquoi nous comptons sur tous nos amis, militants et sympathisants ou lecteurs occasionnels. Ils peuvent intervenir auprès des marchands de journaux qu'ils connaissent, pour que ceux-ci affichent notre journal, et les en remercier, non seulement en leur achetant *Lutte ouvrière* mais en les privilégiant pour leurs autres achats de presse. Ils peuvent aussi nous signaler les points de vente où *Lutte ouvrière* n'apparaît pas, mais où ils pensent que ce serait souhaitable. Sur le site Internet de *Lutte ouvrière* (rubrique «dans les kiosques») on peut trouver la liste des points de vente où notre journal est disponible.

Merci à tous nos lecteurs de faire mieux connaître *Lutte ouvrière*.

Loi travail : une attaque qui ne doit pas passer

Valls a annoncé lundi 29 février qu'il reportait de quinze jours la présentation de la loi sur le dynamitage du Code du travail. Cela doit être ressenti comme un encouragement à se mobiliser par tous ceux qui ne veulent pas laisser faire ce retour aux conditions d'exploitation du 19e siècle.

Valls espère gagner du temps pour obtenir le soutien de certains syndicats, notamment la CFDT. Jusque-là, la direction de ce syndicat a joué le jeu et aidé à faire passer toutes les attaques du gouvernement depuis 2012. Laurent Berger a fait mine de résister, même si ses critiques du texte ne portent que sur la marge et non sur le fond. Seulement, la colère provoquée par cette dernière attaque, y compris parmi les militants CFDT, est telle que la direction du syndicat ne peut pour l'instant passer outre.

D'autre part, Valls tente aussi de faire taire certaines critiques au PS, voire dans le gouvernement. Ce ne sera pas le plus difficile car, les derniers exemples le montrent, la contestation des prétendus frondeurs du PS ne dépasse jamais les limites supportables pour le gouvernement. Et de toute façon cette contestation des députés et autres n'a aucune espèce d'importance pour les travailleurs. Ce n'est pas dans cette arène politique que se joue l'avenir de la classe ouvrière. Non seulement le gouvernement peut passer en force avec le 49.3, mais surtout ces frondeurs du PS et autres politiciens de la bourgeoisie taxés de « gauche » ont accepté tous les reculs passés, toutes les attaques du patronat. Et demain, ils le feront à nouveau, même si ils jouent le jeu de la contestation et imposent des changements de virgules dans un texte qui est et reste une véritable provocation pour le monde du travail.

Même si le gouvernement a changé la date de la présentation de la loi, il ne faut pas entrer dans son jeu et attendre, mais au contraire montrer dès maintenant que les travailleurs sont déterminés à mettre en échec ce projet et qu'ils le seront de plus en plus. La journée de grève et de manifestation du 9 mars doit être une réussite, la première étape d'une mobilisation qui devra continuer à se développer.

Marion Ajar

DR

Martine Aubry : opposition tardive et factice

Au lendemain de la publication du projet de loi contre le Code du travail, Martine Aubry et quelques autres ont publié une tribune prétendant critiquer la faiblesse du gouvernement vis-à-vis du grand patronat et sa complaisance face aux préjugés réactionnaires.

Et tout ce qui se trouve légèrement à gauche de Valls de frétiller et de se demander si Aubry participera à la primaire, si cela forcera Hollande à en être, si elle va prendre la tête des frondeurs, etc.

On voit ainsi les mêmes discours revenir sur la vraie gauche qui serait nécessaire, une politique vraiment de gauche, un gouvernement populaire, etc. C'est une chanson déjà maintes fois entendue. Seul le nom du héros change, Jospin après Mitterrand, Aubry après Hollande. Il vaudrait pourtant la peine de se souvenir que Martine Aubry fut, comme Mélenchon et des dirigeants du PCF, membre du gouvernement Jospin qui fit tellement de bien aux travailleurs que son chef perdit 2,5 millions de voix et fut dépassé par Le Pen à l'élection présidentielle suivante en 2002 !

Le « trop c'est trop » de Martine Aubry vient après quatre ans de coups contre les travailleurs, d'aventures guerrières et de discours réactionnaires de Hollande et Valls. Il est bien plus lié aux déroutes électorales de la gauche et au désir de ses politiciens de se ménager quand même des perspectives d'avenir qu'aux attaques subies par les classes populaires.

Même avec des visages nouveaux, s'il s'en présente, et même avec des électeurs, si elle en retrouve, la gauche de gouvernement est condamnée à rejouer la même pièce : faire, non la politique rêvée par ses électeurs, mais celle exigée par la bourgeoisie. Les vieux routards comme Hollande ou Aubry le savent bien et y sont préparés par tout leur passé. Les jeunes naïfs, variété rare dans l'espèce, se plient rapidement à la règle du jeu.

La tribune de Martine Aubry l'annonce d'ailleurs honnêtement. Elle n'y propose rien d'autre que de continuer à subventionner le grand patronat et de faire, en général, la même chose que Hollande, mais en y mettant certaines formes. C'est tout ce que les travailleurs peuvent attendre de ce genre de politiciens.

Paul Galois

Accords d'entreprise : leur démocratie sociale, c'est la dictature du patronat

Les défenseurs du projet de réforme du Code du travail affirment qu'il respecte les droits des travailleurs, voire les renforce. En effet, disent-ils, la semaine de 35 heures et le salaire minimum resteraient la règle, tout aménagement serait soumis à un accord d'entreprise.

Cet accord, discuté avec les représentants du personnel, éventuellement signé par eux, pourrait même être proposé à l'approbation des salariés par voie de référendum, ce que les défenseurs du patronat font passer pour le summum de la démocratie sociale. Un patronat de droit divin soumettrait donc ses décisions aux suffrages des salariés.

C'est une mauvaise plaisanterie ! Quel choix peut-on faire entre la fermeture de l'entreprise et l'augmentation du temps de travail, entre les licenciements et la baisse des salaires, entre la flexibilité et la délocalisation ? Le référendum proposé par le propriétaire d'un moyen de travail à ceux qui en dépendent pour vivre est au mieux un leurre, le plus souvent un chantage.

Les travailleurs de l'usine Smart d'Hambach sont bien placés pour le savoir. En septembre 2015, la direction du groupe leur avait demandé d'accepter de travailler 39 heures payées 37, laissant entendre que l'usine serait menacée en cas de refus. Les ouvriers de production n'avaient pas cédé au chantage et la direction n'avait atteint son but que grâce aux suffrages de l'encadrement.

Mais, au-delà même de la tromperie du référendum, c'est le fait de donner force de loi à l'accord d'entreprise qui constituerait un retour en arrière. Par ce procédé, la nouvelle loi soumettrait chaque travailleur à l'arbitraire patronal, entreprise par entreprise, atelier par atelier. Jouant à fond sur la peur du chômage et sur la possibilité de licencier à l'envi, le patronat pourrait grâce à cette loi imposer ses conditions de salaire, d'horaire, de travail, vidant les 35 heures, le salaire minimum et tout ce qui reste de lois sociales de tout contenu concret.

Pendant presque deux siècles, la classe ouvrière s'est battue pour que des lois sociales s'imposant à tous compensent l'inégalité entre l'ouvrier individuel et le patron. Chaque conquête a été le résultat de la lutte de l'ensemble des travailleurs, emmenés par les plus organisés, les plus conscients, dans les secteurs les plus décisifs. Les règlements imposés par la lutte, interdiction du travail des enfants, journée de huit heures, etc. s'appliquent jusqu'à aujourd'hui à tous, y compris les plus isolés, les moins qualifiés, les plus opprimés.

C'est sur cela que le projet de loi Hollande-Valls-El Khomri veut revenir. C'est cela que la mobilisation qui commence doit se donner pour but d'empêcher.

P. G.

Le 9 mars, une bonne occasion de crier « Tous ensemble ! »

SNCF : non au décret-socle !

À la SNCF, la CGT, Sud Rail, l'Unsa et la CFDT ont déposé un préavis de grève et appellent ensemble à se mobiliser le mercredi 9 mars prochain.

L'hostilité au projet de la direction se confond avec celle que rencontre le projet porté par la ministre du Travail et par le gouvernement. Tous les deux signifient la dégradation considérable des conditions de travail dans un contexte où, depuis des années, la remise en cause de ce que les travailleurs pensaient être acquis n'a pas de cesse.

Cette remise en cause est explicitée dans le décret-socle décidé par le gouvernement et qui permettrait au patronat du secteur ferroviaire, dont la SNCF est la principale entreprise, de faire reculer encore les conditions de travail de quelques décennies : allongement du temps de travail annuel, baisse du nombre de repos périodiques, allongement de la journée de travail, flexibilité aggravée, etc., et cela pour les roulants comme pour les sédentaires. Quant aux salaires, il est prévu qu'ils restent bloqués.

Pour tenter de désamorcer une explosion, la direction SNCF fait miroiter la négociation d'une nouvelle convention collective, moins défavorable que ce que prévoit ce décret-socle. En fait, la menace plane que le décret s'applique au 1er juillet 2016, si rien n'est négocié d'ici là. Et comme pas plus la SNCF qu'aucune autre entreprise ferroviaire n'a l'intention de céder quoi que ce soit, seule une mobilisation importante pourra la faire reculer, elle et le gouvernement.

Les travailleurs de la SNCF se heurtent à la politique de rentabilité financière, avec son cortège de suppressions de trains, de fermetures de lignes, d'ateliers, de gares, de guichets, de réduction de personnel, de restructurations, de sous-traitance, d'embauches précaires, etc. Il faut mettre un coup d'arrêt à cette démolition systématique des services aux usagers et des conditions de travail des cheminots. Les deux vont de pair. Les cheminots doivent faire de la journée de grève du 9 mars un succès, contribuant à redonner à tous confiance dans la capacité de se défendre et de riposter.

Correspondant LO

RATP : contre le blocage de salaire annoncé

À la RATP, les négociations annuelles obligatoires sur les salaires (NAO) vont avoir lieu le 9 mars. Tout le monde s'attend à ce que la direction n'accorde aucune augmentation. C'était déjà le cas l'an dernier, tandis que les années précédentes les augmentations –si l'on peut dire– n'avaient pas dépassé quelques euros par mois.

La RATP aurait pourtant largement les moyens d'augmenter les salaires. Cela fait maintenant trois ans qu'elle affiche des bénéfices record et l'année 2016 devrait continuer sur la lancée. Ces bénéfices ne tombent pas du ciel, ils se font avant tout par la suppression de postes – 700 par an depuis 2008 – et par l'augmentation de la productivité.

Cela n'empêche pas la direction de se vanter des bonnes conditions et des bonnes paies qu'elle accorderait aux salariés RATP. Ce ne sont pourtant pas les quelques primes versées aux conducteurs de certaines lignes qui font la différence. Liées à un nouveau système de conduite qui augmente encore les cadences, elles sont de l'ordre de 50 euros brut par mois et sont adossées au nombre de tours fait par les conducteurs. Cela signifie que, dès qu'ils sont malades ou en vacances, ces primes sautent.

Les syndicats CGT et SUD appellent les salariés de la RATP à faire grève le 9 mars, pour exiger de véritables augmentations de salaire. Ce sera aussi l'occasion de descendre dans la rue avec tous les autres salariés, pour protester contre la véritable guerre de classe que leur mènent les patrons et le gouvernement. Le slogan *« Tous ensemble, tous ensemble ! »* avait marqué la mobilisation de 1995... Le 9 mars, il pourra se faire entendre de nouveau dans la rue.

Correspondant LO

Loi travail : une menace pour les jeunes

Le syndicat étudiant Unef, des syndicats de lycéens et de nombreuses organisations de jeunes appellent à manifester le 9 mars contre la loi El Khomri. *« Précaires un jour, précaires toujours ? Non au projet de loi travail ! »* affirme leur communiqué. Et effectivement, avec cette loi, c'est l'avenir de tous les jeunes qui serait encore un peu plus compromis.

Dès aujourd'hui, les jeunes figurent parmi les premières victimes du chômage et de la précarité. À la recherche d'un premier travail, ils doivent passer de stages en contrats précaires pendant de longues années avant d'avoir un emploi stable, quand ils finissent par en trouver un. Avec la loi El Khomri et les facilités qu'elle offre aux patrons pour licencier, c'est la perspective de voir se prolonger tout au long de leur vie ce parcours du combattant. Cette loi aggraverait les conditions de travail et rendrait les horaires plus flexibles, pas seulement le temps de la jeunesse.

Les mineurs ne sont pas épargnés. Un article de la loi El Khomri modifierait ainsi le Code du travail : *« À titre exceptionnel, l'apprenti de moins de 18 ans peut effectuer une durée de travail quotidien supérieure à huit heures, sans que cette durée puisse excéder dix heures. Dans les mêmes secteurs, il peut également effectuer une durée hebdomadaire de travail supérieure à 35 heures, sans que cette dernière puisse excéder 40 heures. »* Cette formulation est une vieille revendication des organisations patronales, notamment dans l'artisanat et le bâtiment.

Les jeunes qui manifesteront le 9 mars diront qu'ils refusent la précarité et la misère que leur préparent la société capitaliste et le gouvernement.

Daniel Mescla

Il y a dix ans : le mouvement contre le CPE

En janvier 2006, le contrat première embauche (CPE) avait été présenté par le gouvernement de droite de Villepin comme un outil de la lutte contre le chômage des jeunes. Le CPE, destiné aux jeunes de moins de 26 ans, était assorti d'une période de consolidation de deux ans, pendant laquelle le patron pouvait rompre le contrat de travail sans indiquer de motif. Si le salarié rompait le contrat, il était considéré comme démissionnaire et n'avait pas droit au chômage. Présenté dans la « loi pour l'égalité des chances », le CPE condamnait les jeunes travailleurs à une précarité légalisée, tout en étant pain béni pour le patronat.

La riposte ne se fit pas attendre. Des manifestations rassemblèrent vite des centaines de milliers de jeunes, en partie à l'appel des syndicats étudiants et lycéens, dont les directions étaient souvent liées au Parti socialiste (UNEF, UNL...). En même temps, des dizaines d'universités étaient en grève. Sans doute hanté par le spectre de Mai 68, le gouvernement envoya les CRS évacuer la Sorbonne, qui resta interdite d'accès pendant un mois et demi.

Le 28 mars, lors d'une grève interprofessionnelle, puis de nouveau le 4 avril, 1 à 3 millions de personnes manifestaient. Ce n'était plus seulement les jeunes, mais tout le monde du travail qui se mobilisait. Le 10 avril, alors que la loi avait été votée et même promulguée, le gouvernement dut annoncer le retrait du CPE.

Comme le montra cette mobilisation, le gouvernement le plus propatronal, le plus arrogant peut être obligé, sous la pression de la rue, à manger son chapeau. Puissent les leçons de 2006 être utiles en 2016 !

Michel Bondelet

Présidentielle : l'ère des primaires ou la caverne des illusions

Reprenant la formule pratiquée aux États-Unis, les primaires sont en train de faire école en France.

À droite, chez Les Républicains, ils sont déjà une dizaine sur les rangs, sans compter Sarkozy qui, dans un faux suspense, attend pour officialiser sa candidature. À gauche, la situation apparaît plus confuse. Le débat porte pour le moment sur la nécessité d'une telle primaire et surtout sur l'opportunité pour Hollande de s'y porter candidat. Mais cette pratique est présentée de tous côtés comme une avancée démocratique car, explique-t-on, ce serait les citoyens, et non les partis, qui choisiraient le candidat et du même coup la politique allant avec. C'est vite dit !

Tout au plus la préparation des primaires sert de prétexte à l'affichage médiatique de ceux qui se sont mis sur les rangs et vont, si l'on ose dire, amuser la galerie durant les mois qui précèdent l'élection.

La primaire peut permettre aux partisans de chaque camp, ou du moins à ceux qui font l'effort d'y participer, de croire qu'ils décident. Mais quant à choisir une politique et à la faire appliquer, c'est une grossière duperie.

Aux États-Unis, ces primaires sélectionnent à chaque fois deux candidats, les plus dotés financièrement, plus particulièrement par les grosses entreprises, qui mèneront une politique similaire, protégeant les intérêts du grand capital.

En France, il n'y a eu jusqu'à présent qu'un précédent : la primaire du PS qui, en octobre 2011, s'est conclue par un duel entre Hollande et Martine Aubry. Parmi les quatre autres candidats présents au premier tour de cette opération, Valls affichait un programme d'austérité déjà clairement antiouvrier, promettant dans une envolée *« du sang, de la sueur et des larmes »*. Bon dernier de la compétition, il n'obtenait que 5,63 % des votes des 2,6 millions des participants. C'est pourtant lui qui est actuellement Premier ministre et qui mène la politique que subissent les classes populaires, y compris ceux qui avaient participé à la primaire.

C'est une illusion de croire que les primaires peuvent influer en quoi que ce soit sur la politique qui sera menée. Pour cela il faudrait, au minimum, que les électeurs puissent révoquer ceux qu'ils avaient chargés d'exécuter une politique et qui en font une autre. Le spectacle mis en place au travers de ces primaires est bien loin, pour ne pas dire à l'opposé, de « l'avancée démocratique » qu'on nous promet.

Vincent Gelas

DR

Les candidats de la primaire de la gauche en 2011 : Hollande, Baylet, Aubry, Valls, Montebourg, Royal.

Contre les travailleurs : droite et PS main dans la main

À de rares exceptions près, la droite a salué le projet de loi Hollande-Valls-El Khomri. Un responsable Les Républicains a même lancé une pétition en ligne intitulée *« Oui à la loi travail, non au chômage »*. Elle n'a certes recueilli que quelques centaines de signatures, mais pas des moindres, car Gattaz et Parisot, président et ex-présidente du Medef, l'ont signée.

Les politiciens de droite ont en effet toutes les raisons d'être ravis. D'abord, ils sont aux anges, avec tous les patrons petits et grands, à la promesse de pouvoir surexploiter les travailleurs. Ensuite, ils se voient libérés d'une partie de leur programme, et pas la plus facile à faire passer, puisqu'il s'agit d'une attaque frontale contre les droits des salariés. Tout ce que Hollande et Valls auront fait en la matière, Sarkozy ou Juppé n'auront pas à le faire. Enfin, ces politiciens savent que détruire le Code du travail n'aurait pas été simple pour un gouvernement de droite et remercient Hollande de faire le sale et potentiellement explosif boulot à leur place.

Les plus malins ne se réjouissent tout de même pas trop ouvertement, sentant bien que, fort heureusement, cela risque de ne pas être facile non plus pour un gouvernement de gauche. La classe ouvrière n'a pas dit son dernier mot.

Paul Galois

PCF : encore et toujours derrière le PS

Alors que Mélenchon a déjà déclaré sa candidature à la présidentielle, le PCF fait, lui, la promotion de la primaire de la gauche.

Selon Pierre Laurent, il faudrait éviter de se retrouver *« piégés dans un choix entre la droite, le FN ou Hollande »*. Après s'être prononcé contre, il affirme maintenant n'avoir *« aucun problème »* avec une participation de Hollande à une primaire, ayant, dit-il, *« confiance dans le choix que feront les citoyens de gauche »*, sous-entendant que Hollande ne pourra y être désigné candidat. Il se garde d'annoncer ce que ferait le PCF si Hollande l'était malgré tout.

Pierre Laurent propose comme parade l'organisation de débats *« citoyens »* d'où devrait émerger *« un chemin à emprunter pour permettre un débat transparent et s'assurer que le vainqueur mènera une politique de gauche »*. Comme si toute l'histoire de la gauche au gouvernement ne montrait pas ce que deviennent les promesses et les programmes une fois l'élection passée !

Tout cela, Pierre Laurent et la direction du PCF le savent. Malgré leurs critiques de la politique de Hollande, ils ne veulent pas s'en démarquer trop nettement, ce qui risquerait de compromettre leurs alliances électorales avec le PS, et ils le considèrent donc comme un des candidats potentiels de la gauche. Et si ce n'est pas Hollande qui est choisi, qui pourrait gagner cette primaire ? Martine Aubry, dont Pierre Laurent dit *« qu'elle fait partie de ceux qui n'ont pas partagé les choix du gouvernement dans la dernière période »* ? Ou tel autre, qui aura soutenu Hollande en 2012 ou même participé au gouvernement ?

La participation aux primaires du PCF reste la même politique d'alignement derrière le PS, quel que soit le nom qui sortira du chapeau de cette loterie. Dans le passé, cela l'a conduit à soutenir la politique antiouvrière de tous les gouvernements dits de gauche depuis trente ans, à se discréditer dans une partie de la classe ouvrière et, surtout, à démoraliser une partie de ses militants. Mais cela n'arrête pas les dirigeants du PCF. Pour quelques éventuels sièges, ils sont prêts à recommencer à se vendre, encore une fois, sans même être sûrs d'en obtenir une contrepartie… pour quelques notables du PCF.

Jacques Le Gall

Quand Mélenchon mobilise

Mélenchon propose, pour décharger « nos hommes » (c'est-à-dire « notre armée ») des contraintes que leur impose la surveillance antiterroriste, en France, de recréer une conscription, *« afin que tous les jeunes Français et toutes les jeunes Françaises soient appelés à ce que l'on appellera une garde nationale ou une garde républicaine »*. Elle se substituerait aux policiers et gendarmes, formés à d'autres fonctions et exténués par trop de tâches de surveillance.

Candidat à la présidentielle de 2017, Mélenchon se proclame le représentant d'une *« France insoumise et fier de l'être »*. Mais il se garde bien de dépasser les limites autorisées. Une proposition du même type avait été évoquée en son temps par Sarkozy. La droite et l'extrême droite n'y trouveront rien à redire, en cette période où l'air du temps est à l'embrigadement et à l'union nationale.

Gauche, droite, et silence dans les rangs ! l'adjudant Mélenchon commande la manœuvre.

F.L.

Hollande à la ferme : de mal en pis

Comme on pouvait s'y attendre, compte tenu de la colère des éleveurs, la visite du président de la République au Salon de l'agriculture, le 27 février, s'est déroulée dans un climat tendu. Si Hollande n'avait pas disposé d'un service de sécurité particulièrement renforcé, il ne serait certainement pas ressorti indemne de cette aventure.

Il a été accueilli par des sifflets, des huées et un tombereau de cris et d'injures, « démission » étant le plus aimable ; sinon ce fut du « bon à rien, c…, fumier, etc. » Le tout a été accompagné de quelques lancers de crottin.

Il a souvent plu lors des déplacement du président. Maintenant, il tombe de la m… Mais il est peu probable que cela lui porte bonheur.

A. V.

Lutte ouvrière dans les partielles du 13 mars

Lutte ouvrière présente des candidats dans deux circonscriptions où des élections législatives partielles sont organisées le 13 mars : Christophe Charlon et Pierre Madelain dans la 10e circonscription du Nord (Tourcoing), et Anne Zanditénas et Christelle Leblond dans la 2e circonscription de l'Aisne (Saint-Quentin).

Dans ces deux circonscriptions ouvrières, nous voulons saisir l'occasion de faire entendre le camp des travailleurs et de développer nos idées, comme nous le faisons dans le texte qui suit et qui est celui de la profession de foi envoyée aux électeurs.

Travailleuses, travailleurs, chômeurs, retraités des classes populaires, opprimés de cette société faite pour les riches

Les grands bourgeois qui monopolisent les capitaux ont transformé, au fil du temps, notre région en un champ de ruines, en licenciant par milliers, en fermant des usines, en préférant consacrer leur argent à la spéculation financière plutôt qu'aux investissements créateurs d'emplois.

Le chômage qui frappe toutes les familles ouvrières, les quartiers populaires qui se transforment en ghettos, des jeunes qui ne peuvent même pas espérer décrocher un travail stable et qui sont poussés vers le désespoir : voilà ce que nous réserve cette société où l'argent est roi.

Nous ne pouvons pas compter sur ceux qui gouvernent le pays. Nous en avons fait l'expérience avec tous les gouvernements, qu'ils soient de droite comme au temps de Sarkozy ou qu'ils se disent de gauche comme aujourd'hui. Les ministres qui prétendent diriger le pays et parler en son nom vivent dans un autre monde. Ils méprisent ceux qui ne peuvent vivre que de leur travail. Mais ils sont tous à plat ventre devant les banquiers, les patrons des grandes entreprises et les gros possédants.

Les lois qu'ils imposent, les mesures qu'ils prennent sont toutes destinées à enrichir encore plus les riches et à laisser crever dans la misère ceux d'entre nous qui sont au chômage et même beaucoup de ceux qui ont encore du travail mais qui ne touchent pas un salaire permettant de vivre.

À chaque élection, les partis qui sont dans l'opposition prétendent que, s'ils reviennent au pouvoir, cela va changer et ce sera mieux. Mais, après chaque élection aboutissant à un changement de majorité, nous avons constaté qu'avec la nouvelle équipe au pouvoir ce n'est pas mieux, et c'est souvent pire.

Ne laissons pas ces pantins recommencer éternellement leur comédie, sans même exprimer notre dégoût.

Les militants dans les entreprises, dans les quartiers, dans les associations, qui considéraient dans le passé le Parti socialiste ou le Parti communiste comme leur parti, ne peuvent ressentir que comme une trahison le fait que ces deux partis non seulement se sont effacés au deuxième tour des élections régionales devant la droite, mais ont appelé à voter pour elle.

C'était mépriser le vote de leurs électeurs du premier tour et, plus encore, c'était fouler aux pieds l'engagement, les convictions de leurs propres militants, à qui leurs partis ont fait répéter pendant des années que « vaincre la droite » était, pour l'électorat populaire, la condition même du changement. C'est l'aveu que la gauche et la droite se ressemblent comme deux gouttes d'eau, ce que l'équipe Hollande-Valls-Macron montre jour après jour par toutes ses mesures antiouvrières, par toute sa servilité à l'égard des puissances de l'argent, par son discours réactionnaire copiant ou dépassant celui de la droite.

Les électeurs ouvriers du Parti socialiste ou du Parti communiste ont toutes les raisons de se sentir trompés et trahis par leur parti.

Quant aux militants, dans les entreprises ou les quartiers populaires, qui se revendiquaient de la gauche et qui se sentent aujourd'hui isolés, incompris de leurs camarades de travail, et de moins en moins crédibles, il faut qu'ils réfléchissent lucidement sur la politique dont ils ont été, pendant de longues années, les instruments et les propagateurs. **Cette politique les a amenés à abandonner les idées et les méthodes de la lutte de classe, pour les subordonner à la victoire de politiciens bourgeois qui se disaient de gauche et qui, de Mitterrand à Hollande en passant par Jospin, ont tous fini par montrer qu'ils ne se souciaient pas des salariés, tout dévoués qu'ils étaient à servir leurs patrons et exploiteurs.**

La question qui se pose pour l'ensemble des travailleurs est de savoir quoi reconstruire sur les décombres des partis de gauche. Recommencer la même tromperie avec d'autres illusionnistes, permettre à une nouvelle génération d'apprentis politiciens de se faire élire avec nos votes pour recommencer à nous tromper et trahir ? Ou reconstruire un mouvement ouvrier digne de ce nom ?

La même question se pose à celles et ceux, la majorité du monde du travail, qui, écœurés par le jeu politique des partis de la bourgeoisie, se détournent de la politique et s'abstiennent aux élections. Mais s'abstenir c'est se taire, c'est laisser aux hommes politiques qui ne veulent pas toucher à l'ordre social injuste la possibilité de parler au nom de toute la société. C'est cesser de protester.

Cette question se pose en réalité même pour ceux, parmi les ouvriers, les chômeurs, les retraités des classes populaires, qui, lors des élections régionales, ont cru exprimer leur hostilité aux grands partis traditionnels en se servant du bulletin de vote en faveur du FN. Combien de nos camarades de travail, de nos voisins, de membres de notre famille, ont cru manifester leur dégoût de ceux qui se relaient pour gouverner, en se tournant vers le Front national, en se disant que ceux-là on ne les a pas encore essayés.

Mais le Front national est comme les autres, en pire ! Il ne combat pas cet ordre social où le grand patronat et les banques ont tout le pouvoir et les exploités n'ont rien. Il drague l'électorat populaire pour l'emporter dans la concurrence qui l'oppose aux partis traditionnels pour les places de notables et la mangeoire qui va avec. **Et il le fait avec une démagogie particulièrement nuisible aux travailleurs, car elle sème la méfiance entre eux en fonction des origines, de la nationalité, elle les dresse les uns contre les autres, en les détournant par là même du combat contre leur véritable ennemi, la grande bourgeoisie capitaliste.** En même temps, le vote pour le Front national mélange dans le même électorat des travailleurs et leurs pires ennemis : les patrons antiouvriers, les nostalgiques des guerres coloniales, les fascistes en herbe.

LO

Anne Zanditénas

LO

Christophe Charlon

Mais chercher à ramener à la gauche la fraction de l'électorat du Front national constituée de travailleurs, de chômeurs et de pauvres est puéril et c'est recommencer à les endormir avec les mêmes illusions de vouloir confier le sort des travailleurs à un « sauveur suprême » venu de la bourgeoisie, qui les vendra inévitablement.

Faire renaître un mouvement ouvrier voulant vraiment mener la lutte de classe et mener le combat pour le renversement du pouvoir de la bourgeoisie capitaliste peut seul ouvrir une perspective aux travailleurs.

Électrices, électeurs des classes populaires,

Ces élections partielles n'ont aucun enjeu, sauf pour la carrière politique de celui qui sera élu. N'apportez pas votre voix à vos oppresseurs d'hier, d'aujourd'hui ou à ceux qui rêvent de le devenir demain. **Utilisez votre bulletin de vote pour affirmer vos intérêts de travailleurs, vos intérêts de classe.**

Lutte ouvrière s'affirme communiste révolutionnaire. Nous ne cherchons pas des places dans les institutions de la bourgeoisie, nous militons pour que les travailleurs parviennent à les renverser, afin de prendre eux-mêmes le pouvoir politique et s'en servir pour exproprier les entreprises capitalistes et les banques. Notre programme est d'œuvrer pour une société où les richesses et les moyens de les produire seront contrôlés par la collectivité, mis au service de tous, et n'iront pas enrichir une minorité de privilégiés. [...]

Voter Lutte ouvrière, c'est non seulement rejeter tous ceux qui, du Parti socialiste au Front national, justifient et servent l'ordre social actuel, c'est aussi affirmer sa confiance dans la force collective de la classe ouvrière pour défendre ses conditions d'existence et pour mettre fin à cet ordre social.

VOTEZ LUTTE OUVRIÈRE

Réunions publiques des candidats de Lutte ouvrière

Saint-Quentin

Mercredi 9 mars à 18 heures
Salle Vermand-Fayet
24, rue Jean-Zay

Tourcoing

Jeudi 10 mars à 19 heures
Foyer Menin
13, rue Menin
Métro Colbert, ligne 2

Avec la participation de Nathalie Arthaud

Loi contre le terrorisme : l'état d'urgence permanent

Le projet de loi contre le terrorisme mis en discussion à l'Assemblée nationale, reprend des mesures qui étaient inscrites dans l'état d'urgence, à ceci près qu'elles seront désormais définitives. Hollande a fait prolonger celui-ci jusqu'au 26 mai. Il n'aura plus ensuite à s'encombrer de tels détails, puisque ces mesures que le gouvernement présentait comme temporaires seront alors devenues des articles de loi.

Selon ce texte, la police pourra fouiller les véhicules et les bagages. Des perquisitions de nuit pourront être commandées par le procureur de la République. La police aura le droit de retenir jusqu'à quatre heures dans ses locaux toute personne arrêtée pour une simple vérification d'identité *« lorsqu'il y a des raisons sérieuses de penser que son comportement est lié à des activités à caractère terroriste, le temps nécessaire à l'examen de sa situation »*. Les forces de l'ordre bénéficieront d'un droit à faire usage de leurs armes en cas d'absolue nécessité, une notion plus étendue que celle de légitime défense. Les dispositifs d'écoute permettant de recueillir les données de tous les téléphones portables situés aux alentours d'un suspect seront autorisés, ce qui confirme une précédente loi sur le renseignement.

Le gouvernement a décidé de faire passer ce projet selon une procédure d'urgence qui le dispense des navettes entre l'Assemblée et le Sénat, et tout devrait donc être bouclé d'ici le 26 mai. Ces derniers mois ont montré à quel point les dispositions de l'état d'urgence, annoncées comme visant les terroristes, ont pu être largement utilisées contre d'autres personnes, à commencer par de simples manifestants. Les mesures prévues par la loi ne menaceront pas seulement les terroristes, qui d'ailleurs sauront s'en protéger, mais tous ceux qui contesteront la politique de ce gouvernement et des suivants.

Daniel Mescla

REUTERS

Chômage : un thermomètre cassé ne fait pas baisser la fièvre

Pôle emploi, qui dépend du ministère du Travail, annonce pour janvier 28 000 chômeurs de catégorie A de moins qu'en décembre, donc parmi ceux n'ayant pas travaillé une seule heure dans le mois. Mais la Dares, service d'études et de statistiques du même ministère, a enregistré de son côté 40 000 radiations d'office supplémentaires pour la même période ! Voilà qui pourrait expliquer cette prétendue baisse du chômage.

La ministre El Khomri clame pourtant qu'il n'y a eu ni bug ni trucage, comme en août 2013 lorsqu'un bug sur SFR avait entraîné 50 000 radiations supplémentaires. *« Les chiffres sont honnêtes et corrects »*, a-t-elle ajouté. Mais quand bien même ils ne mentiraient pas, et à condition que l'on sache lequel de ces chiffres contradictoires est réel, le nombre global de chômeurs a augmenté de 1,8 % depuis un an et il s'élève maintenant à plus de 5,7 millions, toutes catégories confondues.

Plus on se rapprochera de l'élection présidentielle de 2017, plus il faudra s'attendre à voir un membre ou un autre du gouvernement triompher en annonçant une baisse du chômage, aussi minable soit-elle. On peut parier sans crainte qu'il en ira ainsi avec le plan de formation de 500 000 chômeurs annoncé par Hollande lors de ses vœux, mis en application depuis le 1er mars. Sans être plus sérieux ni plus efficace que tous ceux qui l'ont précédé et n'ont abouti à rien, peut-être réduira-t-il le nombre de chômeurs… dans les statistiques.

Le gouvernement choisit de manipuler des chiffres qui ne trompent plus personne et de laisser faire les vrais responsables du chômage, les patrons qui licencient dans le but d'augmenter leurs bénéfices.

Vincent Gelas

Maires : le refus des privilèges

Une loi votée en mars 2015, qui a pris effet le 1er janvier 2016, oblige les maires des communes de moins de 1 000 habitants à toucher l'intégralité de leurs indemnités. Cela concerne 26 000 communes, soit la majorité d'entre elles. Le gouvernement pensait ainsi faire face à un problème qui s'était posé aux dernières élections municipales où, dans certaines communes, aucune liste ne s'était constituée.

Cette mesure, censée favoriser les candidatures, ne passe pourtant pas auprès d'un bon nombre de maires. Les crédits alloués aux communes ayant diminué de façon générale, certains tentaient de compenser cette perte de revenu en ne se versant pas une partie de leurs indemnités. Alors qu'elles représentent dans certains cas un pourcentage important du budget d'une petite commune, ils se sentent d'autant plus mal à l'aise de les voir augmenter que les salaires des employés municipaux sont bloqués depuis des années ou que des services publics sont menacés de fermeture faute de crédits suffisants.

Une centaine de maires concernés ont déjà protesté auprès de l'Association des maires de France, réclamant le droit de faire ce qu'ils veulent de leurs indemnités. Un certain nombre aussi ont choisi de contourner cette loi et de reverser cet argent sous une forme jugée acceptable par l'administration plutôt que de rogner sur des services ou d'augmenter les impôts locaux, dans ces petites communes où bien souvent l'argent est rare.

Tous ces maires font valoir leur volonté de servir leurs administrés, y compris de façon bénévole. C'est tout à leur honneur, mais pas à celui des dirigeants de l'État qui leur rendent la tâche toujours plus difficile.

Marianne Lamiral

Fil rouge

Pas la peine de se fatiguer tant

La ministre du Travail Myriam El Khomri a été hospitalisée mardi matin 1er mars. Elle a annulé ses rendez-vous, prévus dans le cadre de la préparation de sa loi sur le travail, afin de passer « par prudence, des examens à l'hôpital ». Selon son collègue ministre Jean-Marie Le Guen, elle était ces temps-ci « un peu fatiguée ».

Eh oui, lorsqu'on travaille trop, ne serait-ce qu'à mettre au point une loi pourrie, cela peut être dangereux pour la santé. C'est bien pourquoi cette loi, qui pourrait imposer des journées de 12 heures et des semaines de 60, est à jeter à la poubelle.

Royal irradie plus longtemps

Ségolène Royal s'est déclarée favorable à la prolongation de la durée de vie des centrales nucléaires, qui resteraient donc en exploitation cinquante ans au lieu des quarante prévus initialement. La ministre de l'Environnement assure évidemment que cette prolongation sera entourée de toutes les précautions nécessaires. La précaution principale a même été prise avant l'annonce : des écologistes sont entrés au gouvernement pour tenter, quelle que soit sa politique effective, de lui donner une petite couleur verte.

Après les couleuvres pour rentrer, les ministres écologistes mangent donc leur chapeau pour rester.

Cirque Les Républicains

Bruno Le Maire s'est déclaré candidat à la primaire de droite. Ces derniers mois, il n'avait pas été avare de déclarations aux médias sur lui-même. Pour qui n'y aurait pas été attentif, en voici quelques-unes : *« Je suis une exception »*, *« Je suis un exemple »*, *« Mon intelligence est un obstacle »*. Heureusement, il avait averti qu'il était *« dans une démarche d'humilité »*.

Au milieu des Sarkozy, Juppé, Fillon, Morano, Copé et des autres, il ne manquait que lui. La troupe est presque complète, la comédie va pouvoir commencer.

FIFA : pour le renouveau, on repassera

Le foot mondial, gangréné par la corruption, a un nouveau président. Sepp Blatter, dont l'amour des valises de billets dépassait de loin celui du ballon rond, est remplacé par Gianni Infantino. Celui-ci l'a emporté contre le cheikh Salman, accusé non seulement de détournement de fonds et du truquage d'un match, mais aussi d'avoir participé à la répression sanglante au Bahreïn en 2011. Cela faisait mauvais effet.

Mais si Infantino a proclamé la naissance d'une nouvelle ère, personne n'y croit. Issu de la direction de l'UEFA, la fédération européenne, il s'est porté candidat à la FIFA pour suppléer son chef, Platini, lui-même ancien dauphin de Blatter et empêché par une affaire de corruption.

L'ancien footballeur anglais Gary Lineker s'est moqué : *« J'ai cet étrange sentiment que Gianni Infantino va retirer son masque pour révéler Sepp Blatter. »* On ne change pas une équipe qui gagne… beaucoup d'argent.

Syrie : trêve précaire dans un pays détruit

Dans la nuit du vendredi 26 au samedi 27 février a commencé en Syrie une trêve entre le régime et la rébellion, conformément au plan annoncé quelques jours plus tôt par des représentants des États-Unis et de la Russie.

REUTERS

Sur le terrain, après quelques jours, un calme précaire semblait tenir. La trêve ne concerne pas plus de la moitié du territoire syrien : pas les régions tenues par les groupes djihadistes, entre autres le front al-Nosra (la branche syrienne d'al-Qaida) et l'organisation État islamique. Mais dans les provinces centrales d'Homs et Hama, de Damas ou d'Alep, les habitants peuvent à nouveau sortir pour tenter d'acheter des produits de première nécessité et les enfants sont autorisés à courir dehors, même si c'est au milieu des ruines. L'ONU a annoncé l'envoi de convois humanitaires pour venir au secours des centaines de milliers d'habitants restés prisonniers au cœur des zones d'affrontement. Ailleurs, les raids de la Russie et de la coalition internationale derrière les États-Unis continuent, dont l'un a fait douze morts dont 8 enfants.

La trêve s'insère dans les tentatives des grandes puissances de retrouver un semblant de stabilité en Syrie, et plus largement dans cette région du Moyen-Orient où leurs interventions successives n'ont fait qu'aggraver le chaos et provoquer le renforcement de multiples groupes djihadistes. L'intervention de la Russie au côté du régime d'Assad, depuis l'automne 2015, est venue en fait au secours des États-Unis, pour leur permettre de sortir d'une situation qu'ils ne contrôlaient plus.

Comme Poutine s'est engagé à le faire auprès du régime syrien, les États-Unis cherchent, à travers cette pause dans les affrontements, à imposer leur politique à leurs propres alliés dans la région. Depuis le début de la guerre civile en Syrie en 2011, les États voisins, aujourd'hui unis dans la coalition derrière Washington, ont chacun joué leur propre jeu. L'Arabie saoudite, qui s'affirme maintenant prête à une intervention militaire sur le terrain, a surtout soutenu et armé les groupes s'opposant à l'influence de l'Iran, son rival dans la région. Dans le même temps, les États-Unis comptaient de plus en plus sur le rétablissement de ses relations avec le régime de Téhéran pour aboutir à un semblant d'ordre en Syrie et en Irak. L'autre allié de poids des États-Unis dans la région, la Turquie, s'est comporté en complice de l'organisation État islamique et a donné la priorité à la lutte contre les Kurdes de Syrie, alliés du PKK contre lequel elle est en guerre sur son propre territoire. À l'opposé, Washington comptait s'appuyer sur les milices kurdes contre l'État islamique.

Le cessez-le-feu impose à ces alliés des États-Unis de mettre en sourdine leur double-jeu ; on peut se demander pour combien de temps. Si la trêve prévue pour au moins quinze jours dure un peu, elle sera au moins un soulagement provisoire pour les populations sur place. Près de 300 000 personnes ont déjà perdu la vie depuis le début du conflit, plus de 10 millions ont dû fuir leur foyer et 4,5 millions s'exiler à l'étranger. Bon nombre de Syriens sont aujourd'hui menacés de famine au cœur des grandes villes où s'affrontent depuis maintenant cinq ans les cliques en rivalité pour le pouvoir.

Leurs affrontements, la politique du régime et les interventions des puissances impérialistes auront ainsi abouti à réduire la population syrienne à fuir les bombardements ou à vivre au milieu des ruines. De la contestation née en 2011 à la suite des « printemps arabes », il ne reste rien, sinon le choix entre subir l'infâme dictature d'Assad ou subir les exactions de mouvements islamistes n'aspirant qu'à imposer un régime encore pire.

Gilles Boti

Iran : réformateurs bien modérés

Vendredi 26 février, lors des élections législatives iraniennes, les réformateurs ont largement progressé au détriment des ultraconservateurs, faisant désormais presque jeu égal avec le camp conservateur au Parlement.

Cela ne pourra que faciliter la politique d'ouverture en direction des puissances occidentales voulue par le président Rohani. Quant aux espoirs de changement en ce qui concerne les libertés démocratiques et les droits des femmes, ils risquent fort d'être déçus.

Si ces résultats traduisent un désir de changement dans la population, ils ne mettent pas vraiment en échec l'obscurantisme religieux qui règne en Iran. Dans le jeu politique entre conservateurs et réformateurs, les conservateurs laissent Rohani et ses alliés réformateurs prendre la responsabilité de la reprise des relations avec les États-Unis, des concessions sur le dossier nucléaire ou des accords économiques avec les multinationales, et au fond cela leur convient. Aucun des deux partis, ou plutôt aucune des deux factions, ne veut faire obstacle à cette orientation souhaitée par la bourgeoisie iranienne, pour qui les affaires vont pouvoir enfin reprendre après un embargo de dix ans. De même, celle-ci ne peut qu'apprécier le retour de l'Iran sur le devant de la scène régionale, lui qui est de nouveau considéré par les puissances occidentales comme un allié avec qui s'entendre pour défendre l'ordre impérialiste au Moyen-Orient.

Par ailleurs, si Rohani et ses partisans sont déterminés à ouvrir l'économie iranienne aux capitaux occidentaux, ils sont beaucoup moins offensifs pour ce qui est des mœurs et des libertés démocratiques. Dans l'enthousiasme de la campagne, l'une de leurs candidats, Parvaneh Salahshori, a été jusqu'à avancer, lors d'une interview, que les femmes devraient avoir le droit de choisir entre porter le foulard ou non. Aucun autre candidat réformateur n'a eu l'audace de reprendre cette revendication. Entre le droit de la bourgeoisie de faire des affaires et les droits démocratiques et les droits des femmes, les dirigeants réformateurs ont choisi leurs priorités.

Valérie Fontaine

IRNA

Des Iraniennes s'apprêtent à voter.

Tchad : la jeunesse refuse la dictature

Au Tchad, à la mi-février, cinq fils de dignitaires ont séquestré et violé une jeune lycéenne, avant de poster la vidéo de leur crime sur les réseaux sociaux. Ce n'est, paraît-il, pas rare. Mais cette fois, malgré les menaces, la victime, fille d'un opposant politique, a dénoncé publiquement ses agresseurs, provoquant une vague d'indignation dans le pays.

Pour tenter de la désamorcer, les autorités tchadiennes ont alors arrêté neuf personnes, dont trois fils de généraux et un fils du ministre des Affaires étrangères, tous accusés d'abus sexuel, tout en interdisant de manifester et en interrompant l'accès aux réseaux sociaux.

Cela n'a pas suffi : à N'Djamena, la capitale, puis dans les grandes villes du pays, des manifestations lycéennes ont éclaté, aussitôt réprimées par l'armée et faisant au moins deux morts. Des dizaines de lycéens ont été arrêtés et battus. Le pouvoir est coutumier de tels agissements : en janvier 2015, il avait réprimé violemment des manifestations de jeunes qui protestaient contre leur mise à l'écart de la liste du baccalauréat à Doba. Il y avait eu alors plusieurs tués.

Le 24 février, une journée ville morte, appelée par un collectif mené par les principaux syndicats et réclamant le départ du président Idriss Deby Itno, a été largement suivie, y compris en province. Ces différentes manifestations interviennent alors que celui-ci, au pouvoir depuis vingt-six ans, a annoncé briguer un cinquième mandat à l'élection présidentielle, prévue le 10 avril. Il promet, sans rire, une réforme constitutionnelle limitant à deux les mandats présidentiels, règle qu'il avait lui-même abrogée en 2004.

Le régime sait qu'il peut compter sur la complicité des grandes puissances, à commencer par la France. Depuis son arrivée au pouvoir, Deby a multiplié les interventions militaires pour leur compte : N'Djaména est la base de l'état-major et des forces aériennes de l'opération Barkhane, composée des troupes françaises et africaines censées combattre les djihadistes au Sahel. L'armée tchadienne a aussi été utilisée au Mali et en Centrafrique. Qu'importe alors au gouvernement français qu'un si bon allié écrase dans le sang sa propre population.

Jacques Le Gall

Italie : où sont les créations d'emplois ?

Un an après le lancement du Jobs Act, la nouvelle loi sur le travail du Premier ministre italien Matteo Renzi, la presse à coups de statistiques truquées célèbre les effets miraculeux qu'elle aurait eus sur l'emploi. Nos camarades de L'Internazionale (Italie – UCI) rétablissent la vérité ci-après dans leur éditorial.

La technique de communication de Renzi est assez simple. On prend les statistiques de la Sécurité sociale et on leur fait dire ce qu'elles ne disent pas en réalité. Par exemple, ses chiffres sur l'emploi se réfèrent aux embauches, et non aux personnes effectivement employées sur l'année. Ainsi, si une personne pendant l'année 2015 a travaillé successivement pour trois patrons différents, elle compte pour trois emplois créés, alors que la réalité est celle d'un seul travailleur, qui probablement entre un emploi et un autre est resté quelques mois chômeur. Quant à se vanter ensuite que la majorité de ces emplois seraient à temps indéterminé, c'est tellement grossier que personne ne peut encore y croire. Les dispositions du Jobs Act ont simplement étendu la précarité à toutes les embauches, tout en les disant à temps indéterminé. Mais si l'on prend une bouteille d'eau et qu'on l'étiquette « vin de Barolo », elle ne contient toujours que de l'eau !

Pourtant, les grands titres des journaux ont affirmé ces jours-ci que 800 000 emplois ont été créés en 2015. Ainsi, chacun peut penser que seule sa ville est mal lotie : des entreprises ferment, les rideaux sont baissés pour cessation d'activité, ses enfants lui parlent de la liste infinie de CV qu'ils ont envoyés sans l'ombre d'une réponse. Puis, s'il regarde le journal télévisé, il voit défiler à Rome les travailleurs de l'Alcoa de Sardaigne, les sidérurgistes de Gênes, ou cette entreprise de Savone que ses ouvriers ont un jour trouvée fermée en se rendant au travail… Une longue série de témoignages sur les entreprises qui réduisent leur personnel, ferment ou se délocalisent.

Les jeunes vont chercher fortune ailleurs et l'émigration, presque disparue dans les dernières décennies, a repris. Ils partent en Allemagne, en Grande-Bretagne ou en Australie, comme dans les années 1950. Le phénomène n'est pas seulement une fuite des cerveaux, il implique toutes les catégories professionnelles, des ouvriers aux techniciens et aux ingénieurs.

Derrière le bavardage de Renzi, il n'y a absolument rien pour les chômeurs et pour les travailleurs. Rien, si ce n'est s'adapter aux exigences du grand capital, des banques aux grandes entreprises. Pour celles-ci, d'une façon ou d'une autre, on trouve toujours l'argent, que l'on parle de sauvetage, de dégrèvement de contributions ou d'une conception flexible de la lutte contre l'évasion fiscale.

On ne peut combattre le chômage et la pauvreté qu'avec des moyens drastiques ne reculant pas face au tabou du profit. L'histoire du mouvement ouvrier nous dit quelles revendications avancer : réduction généralisée de l'horaire de travail à parité de salaire, partage du temps de travail entre chômeurs et employés d'une même branche, revenu garanti aux chômeurs. Ces objectifs ont été ceux de la classe ouvrière dans ses instants de force.

L'Internazionale

Russie : mines meurtrières

Jeudi 25 et dimanche 28 février, trois explosions de méthane dans une exploitation de charbon du Grand Nord russe, proche de la ville de Vorkouta, ont fait 36 morts et 11 blessés parmi les mineurs et les secouristes. Aussitôt, les responsables régionaux ont décrété trois jours de deuil et annoncé que les familles endeuillées recevraient un million de roubles chacune (11 000 euros). Quant au président Poutine, il a nommé une commission chargée d'enquêter sur d'éventuelles violations des règles de sécurité.

DMZARKKTU

Après l'explosion.

Il s'agit d'un scénario bien réglé, alors que les catastrophes minières se succèdent : les autorités s'inclinent devant les victimes, font savoir qu'on indemnisera leurs proches et suggèrent que des salariés ou cadres subalternes des mines auraient une responsabilité dans ce drame en ayant négligé la sécurité. Cette façon de présenter les choses a un énorme avantage : elle laisse dans l'ombre les propriétaires des mines, leur logique du profit à tout prix et leurs protecteurs au sommet de l'État.

Dans ce cas, la mine Severnaïa, fleuron du groupe charbonnier Vorkoutaougol, une filiale du géant russe de l'acier Severstal, appartient au magnat des affaires Mordachov. Ce proche du Kremlin a déclaré à une agence financière américaine, juste avant le drame meurtrier de Severnaïa, qu'il pouvait réduire encore plus les coûts de ses entreprises. On imagine sans peine que les coûts humains sont pour lui et ses pareils une variable d'ajustement des profits.

Confirmation de la chose, les reportages télévisés ont montré des mineurs et des membres de leurs familles qui racontaient combien, dans les puits du bassin de Vorkouta, les équipements de sécurité étaient insuffisants, mal entretenus, voire inexistants.

Et le résultat, terrible, est là. Même selon les statistiques russes officielles, le nombre des victimes de catastrophes minières et la fréquence de ces dernières se sont envolés. Sur la période 1980-1990, du temps de l'Union soviétique, les cas impliquant plus de 50 victimes représentaient une catastrophe minière sur 313 ; de 1991 à 2000, donc après la fin de l'URSS, ils représentaient une catastrophe sur 86 ; et une sur 33 pour la période 2001-2010. Autrement dit, la fréquence des catastrophes les plus meurtrières a presque été multipliée par dix en trente ans !

Ce n'est pas étonnant. À l'époque soviétique, pour les bureaucrates des mines et de leurs régions, si la vie des mineurs comme celle des travailleurs en général importait peu, ils avaient quand même quelques comptes à rendre, au moins pour tout ce qui perturbait la fourniture de charbon et d'acier au pays, selon un slogan d'alors. Ils savaient que, leur carrière donc leurs privilèges pouvant pâtir de telles perturbations, mieux valait assurer une certaine sécurité dans les puits.

Mais depuis que les mines de l'ex-URSS ont été privatisées, et que des proches du pouvoir ont pu les acquérir à prix d'ami, les investissements dans les équipements censés assurer la sécurité sont au plus bas, et même nuls, quand les statistiques officielles font apparaître qu'en trente ans le coefficient de dangerosité mortelle du métier de mineur a augmenté de presque deux fois et demie.

Dans le même temps où la production minière s'est effondrée, le nombre de ses victimes n'a cessé de croître, au fil de catastrophes comme celle de Severnaïa. Ainsi, dans une autre mine de Vorkouta, on a compté 18 morts, il y a juste trois ans. Le mois précédent, il y avait eu huit morts dans une mine de la région sibérienne de Kemerovo. Et l'accident le plus meurtrier de ces dernières années a tué au moins 73 mineurs dans un autre puits du bassin de Kemerovo.

Face à cette hécatombe, aucun propriétaire de mine n'a jamais été inquiété et encore moins condamné. Dans le système russe actuel, les nantis font de l'argent par tous les moyens, y compris avec la peau des travailleurs. Quant à leur mort, elle fait partie des aléas de la production.

Pierre Laffitte

États-Unis : Trump, Clinton, Sanders, où est le choix ?

Étape importante dans le processus de sélection des candidats des deux grands partis de la bourgeoisie américaine, le mardi 1er mars, surnommé *super Tuesday*, a vu le républicain Donald Trump et la démocrate Hillary Clinton faire chacun un pas important vers leur investiture.

Dans onze États, selon des modalités différentes, une partie des électeurs se prononçaient le même jour dans la compétition interne des deux partis. Trois autres États étaient concernés seulement par la primaire républicaine, pendant que le territoire des îles Salomon, dans le Pacifique, était concerné par la primaire démocrate.

Le président démocrate sortant, Obama, ayant déjà rempli deux mandats, il ne peut prétendre à un troisième. Hillary Clinton, femme de l'ancien président Bill Clinton et ex-secrétaire d'État (ministre des Affaires étrangères) d'Obama est donc candidate à la primaire démocrate. Face à elle, issue de l'establishment démocrate, Bernie Sanders s'affiche comme un critique de gauche, tout en étant politiquement solidaire de tout le Parti démocrate.

Du côté républicain, la compétition mettait au départ plus de candidats en jeu. Mais, au fil des primaires, le choix se réduit par abandon des perdants et Donald Trump, ce milliardaire qui prétend contester les élites et s'adresser au peuple, gagne du terrain.

La politique de celui ou celle qui sera élu président des États-Unis en novembre 2016 et intronisé en janvier 2017 sera de toute façon conforme aux intérêts de la bourgeoisie américaine, quelles que soient les idées qui auront été agitées pendant la campagne. La fonction des primaires, puis de l'élection présidentielle, est de canaliser les éventuels espoirs de changement de la population vers l'un ou l'autre de ces grands partis.

Les articles suivants, extraits du journal trotskyste américain *The Spark* daté du 29 février, donnent le point de vue de militants révolutionnaires des États-Unis sur des hommes comme Trump et Sanders

Lucien Détroit

Sanders à la rescousse… du Parti démocrate

On décrit souvent Bernie Sanders comme un outsider, et même comme une sorte de « socialiste » qui en appelle à une « révolution politique ». En ces temps de crise, de chômage massif, de salaires de misère et de guerres, cette sorte de rhétorique politique peut plaire à beaucoup, en particulier dans la jeunesse. Mais, venant de Sanders, ce sont juste des discours. En tant que député puis sénateur, Sanders a voté pour de nombreuses mesures politiques qu'il dénonce dans cette campagne.

Sanders dénonce le big business, le 1 % qui s'approprie les richesses, ainsi que le coûteux sauvetage des banques et des gros spéculateurs. Mais sous le président démocrate Bill Clinton, en 2000, Sanders a voté en faveur de la dérégulation facilitant la spéculation financière, ce que les banques et les spéculateurs exigeaient.

Sanders dénonce les profits des compagnies d'assurances et des trusts pharmaceutiques qui arnaquent les gens. Mais il a contribué à écrire la loi d'Obama sur l'assurance-maladie, qui permet de saigner le porte-monnaie de ceux qui ont besoin de médicaments onéreux, tout en contraignant des millions de gens à souscrire des assurances santé privées coûteuses qui ne couvrent presque aucun risque.

Sanders dénonce le fait que les États-Unis emprisonnent plus de gens que n'importe quel autre pays. Mais il a voté les lois sécuritaires de Bill Clinton il y a vingt ans, étendant le champ d'application de la peine de mort, abaissant la majorité pénale permettant de juger des mineurs comme des adultes, augmentant la durée des peines et finançant la construction de plus de prisons ainsi que l'accroissement des forces de police.

Depuis qu'il est parlementaire, Sanders a constamment voté les crédits de guerre, y compris pour les interventions militaires en Afghanistan, en Irak et en Syrie.

En fait, Sanders n'est ni un insurgé ni un outsider. Il a soutenu tous les candidats démocrates aux élections présidentielles depuis trente ans. Alors qu'Obama déçoit, Sanders essaye de redorer le blason du Parti démocrate et se fait encore une fois le rabatteur de voix pour ce parti. Il a déclaré après sa victoire à la primaire démocrate dans le New Hampshire : *« Dans quelques mois, il nous faudra rassembler ce parti dans l'unité, car il ne doit pas être permis à la droite républicaine de regagner la présidence. »*

Ce que veut ce soi-disant « socialiste » qui en appelle à une « révolution politique », c'est au bout du compte offrir au Parti démocrate quatre autres années à la Maison-Blanche.

The Spark

Trump et sa démagogie

Selon les sondages, le milliardaire Donald Trump fait la course en tête de la primaire républicaine, car il a le soutien d'une partie de la classe ouvrière et de la classe moyenne modeste, principalement, mais pas seulement, blanches.

Face à l'aggravation du chômage et la chute du niveau de vie, Trump apparaît comme s'opposant au gouvernement démocrate et à l'establishment républicain. À l'opposé du Parti républicain, Trump dit qu'il ne coupera pas le financement des retraites et aides sociales.

Et puis Trump s'en prend, en termes encore plus forts que les démocrates, aux interventions militaires du dernier président républicain, George W. Bush (2001-2008). Il lui fait porter la responsabilité des attentats du 11 septembre 2001, jouant sur les thèses conspirationnistes, et le condamne pour l'invasion de l'Irak en 2003, disant que c'est la pire décision politique jamais prise.

Mais tout cela n'est que de la démagogie. Car, en même temps, Trump affirme que les États-Unis devraient s'approprier les champs de pétrole irakiens en en faisant une colonie. Ce qui impliquerait une nouvelle guerre et une occupation du pays.

Et quelle est la réponse de Trump en matière d'emploi ? Il dit qu'il s'oppose au projet de partenariat économique international trans-Pacifique car il aboutirait à transférer des emplois à l'étranger. En fait, Trump met le chômage sur le dos d'autres travailleurs, les travailleurs des autres pays. C'est une vieille arnaque politique. Trump tâche de détourner la colère loin des capitalistes, des banques et des grandes entreprises qui volent et exploitent les salariés et les classes populaires. C'est un discours qui vise à diviser le monde du travail.

En attaquant ouvertement les immigrés mexicains et musulmans, Trump se sert des préjugés et du racisme existant dans des fractions de la classe ouvrière. Ce n'est pas seulement chez des Blancs, mais aussi chez certains qui font face au chômage ainsi qu'à la violence et aux crimes dans leurs quartiers. Trump prétend ne pas savoir ce qu'est l'organisation raciste Ku Klux Klan, pour éviter de la condamner. Il attise ainsi les flammes du racisme et la violence à l'intérieur de la classe ouvrière, la rendant encore plus insupportable.

Voter pour ce type de poison, de la part de travailleurs, est en fait soutenir les pires attaques contre l'ensemble de la classe ouvrière.

The Spark

La police veut les mains libres pour tuer

En juillet 2014, la police new-yorkaise étouffait Eric Garner à mort. Le monde le sait parce que son ami Ramsey Orta filma le meurtre avec son téléphone portable. Quiconque a vu cette vidéo, avec Garner répétant *« Je ne peux pas respirer ! »*, peut voir que ce fut un meurtre, et rien d'autre.

Pourtant, Ramsey Orta est la seule personne à ce jour à avoir été poursuivie pour crime.

Il est constamment harcelé et surveillé par la police new-yorkaise. Quand il a demandé aux policiers pourquoi ils le filmaient, ils ont répondu : *« Tu nous filmais, alors maintenant c'est nous qui te filmons. »* Il a été détenu à deux reprises dans la célèbre prison de Rikers Island, une fois pendant deux mois, une autre pendant un mois, et y a fait une grève de la faim parce que, disait-il, on mettait de la mort aux rats dans sa nourriture. Sa femme a été arrêtée pour agression, puis les poursuites ont été levées immédiatement. Il est maintenant accusé de cinq chefs d'inculpation différents. C'est un avertissement pour tout le monde : dénoncez un policier, et vous êtes cuit !

Et cela se passe dans la ville du maire « libéral » [de gauche] Bill Blasio !

The Spark

DR

L'arrestation d'Eric Garner.

Multinationales : aux voleurs

Google, le géant de l'informatique, est aussi un champion de « l'optimisation fiscale » qui lui permet de payer le moins d'impôts possible. En France le fisc lui réclame 1,6 milliard d'euros pour « arriérés d'impôts » et précise que ce montant n'est pas négociable, allusion au fait qu'en Grande-Bretagne Google a accepté de verser une amende de 172 millions d'euros après une négociation serrée avec le fisc britannique.

En fait c'est dans tous les pays et en utilisant toutes les failles possibles de la législation fiscale que Google cherche… et réussit à échapper à l'impôt. Ainsi à l'échelle mondiale le trust a réduit ses impôts de 2,4 milliards de dollars en faisant transiter 12 milliards de dollars par les Pays-Bas puis les Bermudes, un paradis fiscal où l'impôt des sociétés est nul. C'est ce que les experts de « l'optimisation fiscale » appellent « le sandwich hollandais ».

Google est loin d'être le seul à pratiquer de la sorte. Mac Donald's Europe est accusé d'avoir réduit ses impôts d'un milliard de dollars entre 2009 et 2013. Là, le sandwich n'était pas hollandais mais luxembourgeois. La filiale de Mac Do dans ce pays n'emploie que 13 personnes mais a fait sur ces cinq ans un chiffre d'affaires de 3,7 milliards tout en ne payant que 16 millions d'impôts…

Il en est de même pour Amazon, Total ou encore Ikéa et en fait pour toutes les grandes sociétés capitalistes. Ainsi un rapport officiel de 2009 a montré que les entreprises du CAC 40 payaient proportionnellement 2,3 fois moins d'impôts sur les bénéfices que les entreprises de taille moyenne et les PME. On peut être sûr qu'aujourd'hui en 2015, c'est encore plus vrai !

Cédric Duval

Eau potable : la soif des profits

DR

Eau polluée en Chine.

D'après un rapport publié par la revue américaine *Science Advances*, un demi-milliard d'êtres humains manquent d'eau en permanence et quatre milliards pendant au moins un mois par an. La moitié vivent en Chine et en Inde mais toute une partie de la population de la Californie, du Texas et de la Floride est elle aussi dans cette situation.

Dans de nombreux pays, l'eau est impropre à la consommation, véhiculant de multiples maladies, et un tiers de l'humanité ne bénéficie pas d'installations sanitaires dignes de ce nom.

Il y a pourtant suffisamment d'eau potable sur terre, mais elle ne parvient pas à ceux qui en ont besoin. Non seulement elle est souvent détournée vers l'irrigation de terres agricoles ou vers l'industrie, mais surtout les réseaux de distribution, canalisations, châteaux d'eau, stations d'épuration, captages, n'existent pas, faute d'investissements ou détruits après une guerre, comme en Irak.

Les organismes internationaux déplorent périodiquement ce scandale, comme ils ne manqueront pas de le faire le 23 mars prochain à Genève, lors d'une conférence consacrée à ce problème. Mais rien ne changera car dans cette société capitaliste, l'eau est une marchandise comme une autre. Elle a un prix, rapporte du profit et n'est fournie qu'à ceux qui peuvent la payer.

Vincent Gelas

Turquie : patrons et gouvernement voudraient briser les travailleurs de Renault

Lundi 29 février la direction de l'usine Renault de Bursa, en Turquie, a annoncé le licenciement de dix travailleurs, dont deux délégués désignés par leurs camarades. Elle voudrait briser le mouvement de protestation en cours depuis plusieurs semaines.

EVRENSEL

Rassemblement devant l'usine.

Depuis leur grève du printemps 2015, qui a obligé le patron à compenser par des primes une partie du manque à gagner dû à l'inflation, les travailleurs de cette usine d'environ 5 000 ouvriers sont restés mobilisés, organisés et solidaires. L'agitation a repris début janvier. Après la décision du gouvernement d'augmenter le salaire minimum national de 1 000 à 1 300 livres (soit environ 350 euros), les travailleurs ont revendiqué que l'ensemble des salaires soient réajustés dans les mêmes proportions pour tenir compte de l'inflation, qui continue et ne cesse de ronger le pouvoir d'achat.

Depuis janvier, des manifestations massives ont donc lieu dans l'usine, s'accompagnant de la grève des heures supplémentaires que la direction rend obligatoires. Une organisation basée sur les délégués d'UET (unités de production d'environ 20 personnes), qui sont environ 200 à l'échelle de l'usine, s'est mise en place pour décider des mouvements.

La combativité des travailleurs de Renault Bursa en encourage d'autres à travers le pays. Des mobilisations pour les mêmes raisons ont eu lieu non seulement à Bursa, mais à Istanbul, à Izmir et dans d'autres villes. Bien des travailleurs disent vouloir faire *« comme chez Reno »* et il arrive que cela suffise à faire céder un patron, comme chez Hyundaï près d'Istanbul où celui-ci a cédé une prime exceptionnelle de 2 000 livres pour éviter d'avoir à faire face à un mouvement.

Tous les patrons se souviennent en effet qu'au printemps, en même temps que Renault, la grève avait touché de nombreuses usines comme Bosch, Fiat, Ford, Valeo, Delphi, Türk Traktör et d'autres, les forçant eux aussi à céder des primes pour calmer le mécontentement. En tentant de briser le mouvement chez Renault, la direction répond donc aux désirs de l'ensemble du patronat, celui de la métallurgie en particulier, et derrière lui du gouvernement Erdogan qui veut stopper le développement de telles luttes sociales.

Les travailleurs de Renault ont répondu à cette provocation en se mettant en grève et en occupant l'entreprise. Mardi matin 1er mars, la police a tenté sans succès de disperser les travailleurs, accompagnés des familles, venus devant l'usine pour soutenir ceux qui se trouvaient à l'intérieur. La police a procédé à des arrestations et cherche à faire sortir les occupants.

Le gouvernement et le patronat ont décidé d'engager une épreuve de force, mais il n'est pas sûr qu'ils la gagnent : les travailleurs de Renault Bursa sont entourés de la sympathie et de la solidarité de milliers d'autres.

Julien Silva

Libye : l'intervention militaire française a commencé

Un article du journal *Le Monde* ayant fait état de la présence de forces militaires spéciales et secrètes agissant en Libye, le ministre de la Défense, Le Drian, serait entré en fureur et chercherait à savoir qui a bien pu informer le quotidien.

On sait que la partie peuplée de la Libye est constituée d'une longue bande littorale tenue en main par des milices locales et ennemies, essentiellement l'une à l'Ouest et l'autre à l'Est. Entre les deux, des forces de Daech se sont installées.

Au Sud il y a l'immensité désertique du Sahara, où se trouvent les régions pétrolières. Daech n'y est pas encore, mais essaie de s'y implanter, ce qui provoque l'inquiétude des compagnies pétrolières, dont Total, et la réaction des états-majors militaires.

Les grandes puissances tentent de concilier les principales factions rivales libyennes et ont aidé à la mise en place d'un gouvernement d'union, qui s'il faisait appel à l'ONU donnerait une base juridique à une intervention. Mais comme cela vient d'être révélé, des forces militaires secrètes sont déjà sur place. Elles ne sont pas forcément uniquement françaises, car les États-Unis, la Grande-Bretagne et l'Italie sont également de la partie. Ainsi un bombardement américain a eu lieu le 19 février contre un cadre de Daech.

Tout cela constitue sans doute la préparation d'une action militaire ouverte.

La précédente intervention, à l'initiative de la France de Sarkozy pour renverser le dictateur Kadhafi, a abouti à la catastrophique situation actuelle. Une nouvelle intervention militaire n'aura pas de meilleurs résultats. Mais pour la défense des intérêts impérialistes, il y a des puissances prêtes à continuer à s'enfoncer dans cette impasse, et d'y enfoncer les peuples avec elles.

André Victor

Mars 1956 : le vote des pouvoirs spéciaux pour la guerre en Algérie

Le 12 mars 1956, la majorité de l'Assemblée nationale, Parti communiste compris, accordait les pouvoirs spéciaux au gouvernement du socialiste Guy Mollet pour poursuivre la guerre en Algérie. Et, dès le 17 mars, Guy Mollet donnait par décret les pleins pouvoirs à l'armée française en Algérie. Celle-ci allait s'en servir en employant les pires méthodes contre la population algérienne et le Front de libération nationale, multipliant massacres et opérations arbitraires et généralisant l'usage de la torture.

SCA

L'Algérie restait une colonie dominée par l'administration française et quelques grandes familles coloniales, comme Borgeaud et Blachette. Les Européens d'Algérie n'étaient évidemment pas en majorité de riches colons, mais ils occupaient de fait une position privilégiée par rapport aux Algériens.

Le statut de 1947, dû au socialiste Ramadier, accordait théoriquement la citoyenneté française à tous les Algériens, mais aux élections à l'Assemblée algérienne, les 9 millions de musulmans votaient dans un collège à part, n'ayant pas plus d'élus que le 1,2 million d'Européens. Et l'administration française bourrait les urnes pour faire élire des candidats musulmans à sa dévotion.

Guy Mollet et la « paix en Algérie »

Le Front de libération nationale avait engagé la lutte armée en novembre 1954 sous l'impulsion d'une poignée de militants nationalistes. La riposte de l'État français ne se fit pas attendre. L'opération de police se transforma en véritable guerre coloniale. Le gouvernement d'Edgar Faure fit appel aux réservistes. De 50 000 en 1954, les troupes françaises présentes en Algérie passèrent à 200 000 en 1955.

Le gouvernement, incapable de venir à bout d'un soulèvement montant, fit alors le choix de dissoudre l'Assemblée. Les socialistes, alliés à des radicaux et des mitterandistes au sein d'un Front républicain, se présentèrent aux élections de janvier 1956 en promettant « la paix en Algérie ». Guy Mollet, dirigeant du parti socialiste SFIO, évoqua des élections à collège unique, et qualifia la guerre en Algérie d' *« imbécile et sans issue »*. Mais pour autant il considérait l'indépendance comme *« une solution inacceptable pour la France qui deviendrait une puissance diminuée »*. Guy Mollet se plaçait dans la continuité de la politique coloniale menée par ses prédécesseurs, tout en laissant entendre le contraire à ses électeurs.

À l'issue des élections, Guy Mollet fut chargé de former un gouvernement, dont le programme pourtant bien limité se heurta immédiatement à l'opposition des partisans de l'Algérie française en métropole et surtout en Algérie. En visite à Alger en février 1956, Guy Mollet fit face à une manifestation violente organisée par l'extrême droite colonialiste. Il recula immédiatement, démettant le ministre-résident Catroux, cible des manifestants, et le remplaçant par le socialiste et ancien syndicaliste Robert Lacoste. Ce dernier exigea immédiatement des moyens militaires supplémentaires, et les obtint.

A. SMET

Cadavres de combattants algériens.

Le gouvernement socialiste se montrait faible face à la droite, aux colons et à l'armée. Les masses algériennes, pour leur part, ne devaient en attendre que des coups.

Le PCF et les pouvoirs spéciaux

Avec la majorité de l'Assemblée, les élus du Parti communiste votèrent les pouvoirs spéciaux à Guy Mollet le 12 mars 1956. Ils savaient qu'ils approuvaient ainsi la poursuite de la guerre en Algérie. Mais le Parti communiste avait depuis longtemps abandonné toute politique anticolonialiste et se portait garant des intérêts de l'impérialisme français. Par ailleurs, le Parti communiste voulait rompre l'isolement dans lequel le confinaient les autres partis depuis le renvoi des ministres communistes en 1947. En votant avec les socialistes, le PCF espérait réintégrer le jeu politique et retrouver à terme des positions dans un gouvernement dirigé par les socialistes.

Le vote des pouvoirs spéciaux allait désorienter tous ceux qui, membres du PCF ou non, voulaient s'opposer à la guerre et au colonialisme. Cette complicité ouverte des organisations ouvrières françaises avec la politique coloniale contribuait à creuser le fossé entre les masses algériennes et les travailleurs de la métropole.

Les moyens militaires s'accrurent les mois suivants, avec le rappel immédiat de 70 000 réservistes et la mobilisation du contingent dont le service fut prolongé à trente mois. De 200 000 hommes, les effectifs militaires en Algérie montèrent à 400 000 en juillet 1956, avec mission de quadriller le territoire algérien. Une partie significative de la jeunesse, sous l'uniforme, était enrôlée pour faire subir aux populations d'Algérie les déportations, les emprisonnements, les tortures et les massacres.

Mitterrand, ministre de la Justice mais pas encore adhérent du PS, accorda les pleins pouvoirs aux tribunaux militaires, qui firent guillotiner de nombreux combattants algériens. En tant que ministre, il approuva l'exécution d'au moins trente militants du FLN et celle du communiste Fernand Yveton.

Suite à des attentats du FLN dans le centre d'Alger, le socialiste Lacoste donna carte blanche au général Massu pour « pacifier » la ville dans laquelle il lâcha ses paras en janvier 1957. Ce fut la « bataille d'Alger ». L'armée pratiqua systématiquement la torture. Le bilan fut de plusieurs milliers de morts et de plus de 20 000 arrestations.

La politique du gouvernement de Guy Mollet et de ses successeurs à participation socialiste jusqu'en 1958 fut menée sous la pression de la droite et des sommets de l'armée. L'incapacité de ces gouvernements à trouver une issue à cette guerre ignoble amena la fin de la quatrième République. La gauche de gouvernement finit de se déconsidérer en se jetant dans les bras de De Gaulle, que Mollet alla en personne tirer de sa retraite de Colombey. Les socialistes Guy Mollet et Max Lejeune participèrent d'ailleurs à son premier gouvernement, en juin 1958.

Les guerres coloniales, une constante dans la politique des socialistes au pouvoir

De Gaulle allait mettre fin à la guerre d'Algérie par un compromis avec le FLN, lors des accords d'Évian en 1962. Il fallut pour cela encore quatre ans de massacres. De Gaulle dut imposer un accord à l'armée et aux Français d'Algérie, ce que les socialistes n'avaient jamais osé faire.

Le Parti socialiste, pour sa part, sortit de la guerre d'Algérie profondément déconsidéré. Il ne réussit pas à présenter de candidature aux élections présidentielles de 1965, et en 1969, son candidat Gaston Defferre recueillit un score dérisoire de 5 %. Le Parti socialiste allait devoir attendre 1981 pour accéder de nouveau au pouvoir. Il allait s'inscrire d'emblée dans la continuité de la politique de la droite, en soutenant les dictatures sanglantes des ex-colonies alliées de la France, et en intervenant militairement pour maintenir les intérêts de l'impérialisme français, dans ses propres colonies, en Nouvelle-Calédonie, mais aussi en Afrique et au Liban.

Alain Chevard

Dassault : débrayages pour les salaires

Les débrayages se succèdent sur le site Dassault d'Argenteuil. Débutés avec quelques dizaines de travailleurs fin 2015, ils en ont regroupé en février jusqu'à 300, dans une usine qui en compte 1 200, dont près du quart en intérim ou en sous-traitance.

Mardi 1er mars, 150 grévistes sont allés rendre visite à la direction générale, qui de son côté avait convoqué les CRS. Le mécontentement porte surtout sur les salaires. Alors même que le chiffre d'affaires de 2015 est en hausse de 13 %, la direction avait annoncé qu'elle allait privilégier les investissements. C'était donc ceinture pour les salaires : 0 % pour 2016… comme en 2015 !

Il s'agit d'une véritable provocation. Après les contrats d'exportation obtenus pour le Rafale, le PDG, Trappier, s'était répandu dans la presse pour affirmer, la main sur le cœur, qu'il s'agissait là *« d'une bonne nouvelle pour tout le monde, que des milliers d'emplois allaient en résulter »*, en bref, que ce qui était bon pour Dassault le serait également pour ceux qui travaillent pour lui. C'était du gagnant-gagnant, affirmait-t-il.

Dassault n'a pourtant pas attendu ces fameux contrats à l'export pour être le seul grand gagnant. Au cours des cinq dernières années, il a vu sa fortune personnelle passer de 7,5 milliards d'euros à 17,5 milliards d'euros. Sur cette même période, il a touché 248 millions d'euros de dividendes de la seule société Dassault Aviation (il en contrôle bien d'autres), soit plus de 500 euros par mois sur chaque salarié. Et il n'y aurait pas d'argent pour les salaires ! Un directeur général a pourtant eu le culot de déclarer : *« Les salariés intelligents comprendront. »*

Ce que les travailleurs intelligents comprennent, c'est que Dassault n'en aura jamais assez. Beaucoup débrayent parce qu'ils n'ont pas envie de se faire rouler sans même protester. Car, en plus des salaires bloqués, les pressions s'accentuent pour augmenter la productivité. Au lieu des prétendus milliers d'embauches promises, seules quelques dizaines sont effectives, ne remplaçant que tout juste les départs en retraite. Alors, c'est plutôt la cadence escargot que les travailleurs imposent sur les chaînes de montage.

Confrontée aux débrayages qui s'accentuent et se densifient, à Argenteuil comme dans d'autres sites, à Mérignac, à Biarritz et Argonay, la direction a dernièrement fait un pas de côté en accordant… 0,4 % d'augmentation générale. Mais les travailleurs exigent autre chose que des miettes.

Correspondant LO

Cooperl – Lamballe : c'est la grève !

L'abattoir de Lamballe, dans les Côtes-d'Armor, emploie plus de 2 000 travailleurs, dans ce qui est le plus gros abattoir de porcs en France. Les conditions de travail sont dures et les luttes rares. La dernière grève pour des augmentations de salaire datait de 2008 et s'était soldée par un échec au bout de quatre jours, devant l'intransigeance de la direction.

La direction du groupe Cooperl, qui s'est illustrée depuis plusieurs mois dans la crise dite du porc en refusant de payer aux agriculteurs le prix de 1,40 euro le kilo, a décidé de s'en prendre une nouvelle fois également aux salariés. Elle n'en est pas à son coup d'essai : il y a quelque temps, elle avait encore invoqué les difficultés liées à la crise agricole pour augmenter les cadences sur les chaînes d'abattage et modifier les horaires de travail, ce qui avait abouti à la perte du paiement des temps de pause.

Aujourd'hui, prétextant à nouveau que la filière porcine est en crise, le directeur général de la Cooperl veut geler les salaires pour 2016 et recalculer le 13e mois ainsi que la prime d'ancienneté, soit une perte mensuelle de plusieurs dizaines d'euros.

Dans les différents abattoirs du groupe, cela a provoqué la colère des travailleurs, qui ont décidé de réagir collectivement.

Les débrayages ont commencé jeudi 25 février, mobilisant plusieurs centaines de travailleurs dans toutes les équipes de production de l'abattoir de Lamballe, mais également dans celui de Monfort-sur-Meu, en Ille-et-Vilaine. À Lamballe, les travailleurs, après avoir bloqué plusieurs accès de l'entreprise, ont interpellé le directeur. Celui-ci a tenté de justifier les mesures d'économies en invoquant les efforts qu'avaient accepté de faire des exploitants porcins, adhérents de la coopérative ; un *« effort auquel tout* le monde *doit participer »*.

Devant un tel cynisme, et les négociations avec les organisations syndicales n'ayant rien donné, les travailleurs ont décidé de poursuivre la grève, qui a continué après le week-end, avec des piquets de grève aux abords de l'usine. Une centaine de travailleurs de l'usine de Monfort sont venus apporter leur soutien lundi matin 29 février. Pendant ce temps, la direction de l'usine se rendait, en toute désinvolture, au Salon de l'agriculture. Elle doit cependant craindre la colère des travailleurs, car elle fait appel aux gendarmes mobiles qui se sont déployés autour de l'abattoir.

Il n'y a aucune raison que les travailleurs fassent les frais des agissements d'un groupe dont le chiffre d'affaires est de deux milliards d'euros, qui s'agrandit et absorbe toujours plus de sociétés ; un groupe qui a versé à quelques hauts cadres une prime de fin d'année 2015 de 16 000 euros.

Les travailleurs disent également qu'ils ne veulent pas payer pour les amendes que le tribunal de Saint-Brieuc a infligées à la Cooperl lors du procès aux salmonelles, qui avait montré qu'elle n'hésitait pas à commercialiser de la viande contaminée.

Le combat s'annonce rude, mais la grève s'étend à l'ensemble des entreprises du groupe. C'est la meilleure arme des salariés pour faire reculer la direction.

Correspondant LO

Valenciennes : manifestation pour l'emploi

Le 25 février, la CGT de la Métallurgie du Nord et du Pas-de-Calais appelait à la grève et à la manifestation pour la défense de l'emploi. Près de 800 manifestants se sont retrouvés pour protester.

Les annonces de fermeture d'usines et de licenciements se sont multipliées ces derniers mois : dans le groupe Vallourec, qui a pourtant versé des milliards d'euros de dividendes à ses actionnaires ces douze dernières années, ou à l'usine Akers qui fabrique des cylindres de laminoirs. Après les 3 500 emplois dans la métallurgie supprimés en 2015, ce sont des milliers d'autres qui risquent de disparaître. Les patrons disent que la baisse des équipements dans l'industrie pétrolière et la concurrence déloyale de l'acier chinois, les obligent à licencier et fermer des sites. Mais, quand ça marchait bien, les dividendes étaient distribués, mais ni l'emploi ni les salaires n'étaient augmentés.

Après qu'il y a quelques mois Macron était venu rassurer les travailleurs de Vallourec, la direction vient d'annoncer la vente de l'aciérie, 300 suppressions d'emplois à la tuberie et la fermeture du laminoir. Mais ça n'empêche pas Vallourec de continuer de toucher l'argent public du CICE, ni de récupérer 500 millions de la BPI, la Banque publique d'investissement.

La CGT dénonce à juste titre les *« vastes restructurations engagées par le patronat avec l'aide du gouvernement à sa botte »*. Des débrayages minoritaires ont eu lieu dans plusieurs entreprises. La démoralisation est encore forte, mais les travailleurs de Vallourec et Akers étaient bien représentés dans la manifestation. À Vallourec, l'usine a été bloquée toute la journée.

Les interminables tables rondes censées sauver les sites en réclamant plus d'argent public pour les patrons, et les discours des politiciens locaux, s'en prenant à *« l'achat forcé de l'acier allemand »* ou à *« l'invasion de l'acier chinois »* au nom de la défense de l'industrie française, ne mènent qu'à des impasses. Il faut faire payer les puissants groupes industriels et la colère montante doit devenir contagieuse pour les y obliger.

Correspondant LO

LO

Harsco – Imphy : un scandale sanitaire ?

La ville d'Imphy, près de Nevers, est celle des aciéries et aciers spéciaux. Anciennement entreprise Creusot-Loire, c'est maintenant Aperam (ArcelorMittal) et Aubert et Duval qui se partagent le site. Cette activité a généré depuis plus d'un siècle au moins 250 000 tonnes de résidus de fonderies – les laitiers. Ils sont accumulés sous forme de grands crassiers sur la commune limitrophe de Sauvigny-les-Bois, entre la Loire et la ligne de chemin de fer, en zone inondable.

En 2009, en accord avec Aperam, la société Harsco s'y est implantée avec l'aval des autorités. Harsco Minerals est l'un des spécialistes mondiaux de la récupération de déchets métallurgiques. Il s'agit de récupérer certains métaux lourds de valeur, comme le nickel, présents dans les laitiers. Mais les crassiers contiennent aussi silice, amiante, arsenic, chrome 6, mercure, plomb, zinc, cyanure, etc.

Depuis son implantation, Harsco a d'abord traité les crassiers « historiques » d'Imphy, elle continue maintenant avec les laitiers d'Aperam et ceux d'autres usines comme Aubert et Duval aux Ancizes dans le Puy-de-Dôme. Au moins 600 000 tonnes ont été broyées et filtrées sur place. Une vingtaine de travailleurs y sont employés, avec de simples masques comme seule protection…

Cela s'est transformé aussi en cauchemar pour le voisinage : quand l'entreprise tourne, produisant des nuages de poussières impressionnants, de fines poussières se déposent et s'infiltrent partout dans les maisons, en plus du bruit occasionné par la noria de camions, même pas bâchés au début…

Quand des riverains, dont beaucoup d'anciens travailleurs des Aciéries d'Imphy, s'alarment, ils apprennent qu'aucune mesure ni analyse des poussières n'a été faite, alors qu'elles devaient l'être deux fois par an. Les premières faites par Harsco en 2012 seraient « bonnes », mais c'est tout ce qu'on en sait.

Il a fallu attendre ces derniers mois pour que soient placées des « jauges Owen ». Mais elles permettent de mesurer seulement les résidus qui se déposent, pas l'atmosphère respirée. De même, d'après Harsco, il n'y aurait pas d'écoulement vers la Loire, mais cela n'a pas été contrôlé.

DR

Récupération de déchets métallurgiques.

Les habitants voisins sont touchés par des problèmes de santé qui semblent bien liés à cette poussière respirée : atteintes des bronches, des poumons, de la thyroïde…

En l'absence de réaction des autorités, ils ont décidé de se former en association, d'alerter la presse et de porter l'affaire au tribunal, non seulement pour eux mais pour les travailleurs du site et pour l'environnement.

Un exemple de plus d'entreprises qui, pour réaliser des profits, s'assoient sur les risques pour la santé des travailleurs et des habitants.

Correspondant LO

SNCF : halte aux suppressions de trains !

En région Nord-Pas-de-Calais-Picardie, entre le 29 février et le 16 avril, la SNCF supprime une trentaine de trains. Notamment quatre trains sont supprimés entre Boulogne et Calais, une ligne très fréquentée par les lycéens et les étudiants.

Pour justifier cette dégradation du service, la SNCF invoque les départs en retraite des agents de conduite, les arrêts maladie, la prise de congés en retard accumulés et un fort taux d'échec à l'issue des formations de conducteurs. Selon la direction SNCF, ce sont toujours les travailleurs qui sont en cause et bien sûr jamais elle ! C'est pourtant elle qui choisit sciemment de ne pas recruter assez de nouveaux conducteurs pour remplacer ceux qui partent, et cela à l'échelle du pays. En conséquence de ces économies de personnel systématiques, les suppressions de trains sont en passe de devenir la règle dans toutes les régions, au détriment des usagers, le plus souvent des travailleurs se rendant à leur travail ou en revenant.

Ces suppressions de trains s'ajoutent aux ralentissements et fermetures temporaires pour travaux, dus en grande partie à l'âge avancé du matériel roulant. Il est en moyenne de plus de 23 ans pour les rames banlieue et de 26 ans pour les machines de traction. Pourtant, il est prévu que ce matériel soit remplacé au bout de 20 ans !

Pour remédier à cette vétusté du réseau, la SNCF devrait investir des sommes très importantes. Elle préfère bricoler et reculer l'échéance, au risque d'aggraver le problème. Elle refuse aussi d'embaucher en nombre suffisant, alors que cela lui demanderait un effort financier bien moins important. Dans un domaine comme dans l'autre, elle se moque des intérêts des cheminots comme de ceux des usagers.

Serge Viard

Hôpital de Dreux : les nouveaux horaires font déborder le vase

Le personnel de l'hôpital de Dreux est en colère contre le projet de la direction de lui imposer de nouveaux horaires de 7 heures 15 par jour, contre 12 heures actuellement. Cela peut paraître surprenant mais cette réduction de l'horaire journalier cache bien d'autres calculs.

Les conditions de travail se dégradent fort depuis quelque temps et beaucoup pensent que l'opération aboutira à de nouvelles suppressions de postes et à des fermetures de lits, prélude peut-être de la fermeture de l'hôpital au profit de celui de Chartres, plus grand et distant d'une quarantaine de kilomètres.

Beaucoup se souviennent aussi qu'il y a une dizaine d'années c'est la direction de l'hôpital qui avait imposé les journées de travail de douze heures à la majorité des services pourtant très réticents. Bon gré, mal gré, le personnel avait fini par s'y adapter et personne n'a envie de tout chambouler à nouveau parce que la direction a changé d'avis. Comment se débrouiller avec la garde des enfants par exemple, alors qu'il n'y a plus de crèche, la direction ayant saisi le prétexte d'une baisse de fréquentation de celle de l'hôpital, après le passage en 12 heures, pour la fermer ?

Depuis le 10 février, infirmières, aides-soignantes et ASH sont donc en grève. En fait, les effectifs étant toujours insuffisants, tous sont assignés à leur poste et l'hôpital aurait son apparence habituelle si ce n'étaient les très nombreuses banderoles à l'entrée, les panneaux à chaque étage expliquant les raisons de la colère, ou les pétitions destinées aux visiteurs.

Le personnel moins affecté par ce changement, médecins, employés de l'accueil ou administratifs, est en majorité solidaire, et participe aux actions proposées, comme la manifestation du 25 février, qui a réuni plusieurs centaines de personnes, usagers compris. Une marque de la profondeur du mécontentement est l'importance de la participation aux assemblées générales convoquées certains samedis par les syndicats, entre 100 et 250 personnes.

Correspondant LO

Medef : cachons ces bénéfices qu'il ne faut pas voir

Régulièrement les ministres des Finances disent vouloir lutter contre la fraude fiscale des grandes entreprises. La Commission européenne s'y met à son tour en demandant que chaque multinationale d'un pays de l'Union européenne rende publiques ses données fiscales. Le Medef s'est immédiatement opposé à cette publication, tout en acceptant que ces données soient transmises aux autorités fiscales du pays. Mais il n'est pas question qu'elles soient publiées et que la population puisse savoir quel trust paye des impôts et combien, et surtout quel trust n'en paye pas, comme plusieurs enquêtes l'ont révélé.

Le Medef explique que les trusts concurrents, non membres de l'Union européenne, seraient favorisés en ayant accès à ces données. Les multinationales européennes, elles, n'auraient pas, en retour, les mêmes renseignements sur ces concurrents. Avec ces hypocrites, tous les arguments sont bons… pour cacher l'essentiel à la population, à savoir que les trusts se portent très bien, font des milliards de bénéfices et, grâce à ce qu'on appelle « l'optimisation fiscale », payent peu voire aucun impôt !

Cédric Duval

Airbus – Toulouse : les patrons à l'offensive

***« Nous avons réalisé une amélioration significative de la profitabilité et de la création de cash »* : c'est en ces termes qu'Enders, le PDG d'Airbus Group, a présenté les résultats 2015 à la presse, le 24 février. Avec un carnet de commandes de plus de 1 000 milliards d'euros, un bénéfice de 2,7 milliards, en hausse de 15 %, une trésorerie nette de 10 milliards d'euros, le trust Airbus Group se porte on ne peut mieux.**

DR

Mais ce sont les actionnaires qui vont profiter de toute cette manne, puisqu'il est prévu le versement d'un dividende de 1,30 euro par action, en hausse de 8 %. Ainsi, ils vont se partager un peu plus d'un milliard d'euros.

Par contre, pour les travailleurs, la situation se dégrade. Car il n'est pas question d'embaucher à la hauteur du surcroît de travail. Quand les patrons affirment que les embauches dépendent du carnet de commandes, ils mentent ! Ils n'embauchent pas, et font travailler davantage ceux qui sont déjà embauchés.

Ainsi, malgré un carnet de commandes qui ne cesse de s'étoffer, à l'échelle du groupe les départs à la retraite ne sont pas remplacés et les effectifs en CDI ont diminué de 1 % (moins 2 048 employés entre fin décembre 2014 et fin décembre 2015). À Toulouse, alors qu'il va falloir livrer cinquante A350 en 2016, alors que sont introduites les nouvelles versions A320neo, A330neo et le Béluga XL, les effectifs ouvriers ont baissé, passant de 2 155 en septembre dernier à 2 031 en décembre, soit moins 134 ouvriers ! Dans le même temps, les heures supplémentaires ont flambé. 117 155 ont été effectuées durant le quatrième trimestre 2015, ce qui correspond à 270 emplois. Durant ce trimestre, à Saint-Éloi, l'usine où sont fabriqués et assemblés les mâts, la moyenne des heures supplémentaires par salarié a été de 26,8 heures. La direction supprime des emplois, impose des heures supplémentaires et ose pleurer à longueur de pages dans la presse qu'elle ne trouve pas d'ouvriers !

Mais ça ne lui suffit pas. Pour ne pas embaucher, pour augmenter la productivité, à Toulouse mais aussi à Nantes et Saint-Nazaire, la direction veut imposer le pointage en bleu. En fait, elle veut augmenter le temps de travail, en sortant le temps d'habillage/déshabillage du temps de travail effectif. Contre cette nouvelle attaque, des débrayages ont lieu notamment dans les usines de Nantes et Saint-Nazaire.

Les travailleurs ont raison de ne pas se laisser faire. Car ce sont bien les ouvriers, les techniciens, les ingénieurs, les intérimaires et les milliers de travailleurs sous-traitants et autres prestataires de service, à leurs côtés ou dans leurs ateliers et bureaux respectifs, qui produisent ces richesses avec leurs mains et avec leurs cerveaux. Si on rapporte le bénéfice réalisé au nombre de salariés du groupe Airbus, chacun d'entre eux a rapporté 19 800 euros en 2015. À comparer avec le salaire d'embauche de 1 680 euros.

Quant aux ouvriers de la sous-traitance, ce sont eux qui sont frappés le plus durement, Airbus ayant demandé une nouvelle fois à ses fournisseurs de réduire leur marge de 10 %. La précarité est développée à outrance. Ainsi, à Cornebarrieu, tout près des usines Airbus, l'entreprise Kuehne+Nagel qui s'occupe de toute la logistique a, malgré l'augmentation des cadences, réduit ses effectifs de 5 % l'an dernier et emploie 50 % d'intérimaires en production.

Lors d'une réunion, Enders avait promis : *« 2016 sera une année de sueur »*. Eh bien, il faut souhaiter que lui et les actionnaires qui s'engraissent du travail des salariés suent aussi… mais de peur devant la colère des travailleurs.

Correspondant LO

QUI SOMMES-NOUS ?

Lutte ouvrière

Union communiste (trotskyste), membre de l'Union communiste internationaliste

L'Union Communiste trotskyste qui publie *Lutte ouvrière*, sous le nom duquel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui communisme et socialisme sont le seul avenir pour l'humanité. Celle-ci est menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle, dont la division en classes sociales repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Nous sommes convaincus que les travailleurs peuvent remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt personnel au maintien de l'actuelle société. Pour cela ils devront remplacer l'État de la bourgeoisie pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique sur tous les rouages du pouvoir économique et politique. Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre.

Les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé.

Lutte ouvrière est éditée par la société Éditions d'Avron – 6, rue Florian 93500 Pantin – Téléphone : 01 48 10 86 20 - SARL au capital de 7 622,45 euros, durée cinquante ans à partir du 1er janvier 1970 – Gérant : Michel Rodinson. Associés : René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de la publication et responsable de la rédaction : Michel Rodinson. – Tirage : 12 000 exemplaires. Impression : Rotos-Presse Numeris, 36, boulevard Robert-Schumann 93190 Livry-Gargan. – Commission paritaire des publications n° 1019 C 85576 – ISSN 0024-7650 – Distribué par les MLP (Messageries lyonnaises de presse) – Dépôt légal mars 2016.

Lutte ouvrière c/o Éditions d'Avron, 6, rue Florian - 93500 Pantin. Lutte ouvrière (Île-de-France) c/o Éditions d'Avron, 155, avenue Jean-Lolive - 93500 Pantin. Téléphone : 01 48 10 86 20 – Télécopie : 01 48 10 86 26

Versez à la souscription de Lutte ouvrière

Pour financer ses activités dans la période qui vient, Lutte ouvrière ne peut compter que sur ses militants, ses sympathisants, sur tous ceux qui partagent avec nous la conviction qu'il faut mettre fin à l'organisation sociale actuelle basée sur l'exploitation, le profit privé et la concurrence. C'est à eux que nous faisons appel aujourd'hui pour verser à notre souscription.

Merci d'adresser vos dons par chèque libellé à l'ordre de : Association de financement du parti Lutte ouvrière, en les envoyant à l'adresse suivante : **Lutte ouvrière, BP 233, 75865 Paris Cedex 18.**

Merci aussi de nous indiquer lisiblement vos nom, prénom et adresse pour nous permettre l'envoi du reçu fiscal auquel ce don donnera droit.

En effet, les dons à un parti politique, plafonnés par la loi à 7 500 € par an, donnent droit à une réduction d'impôt par la proportion de 66 % de ce don et dans la limite de 20 % du revenu imposable. Ainsi un don de 300 € donnera droit à une réduction d'impôt de 200 €, à condition que l'impôt sur le revenu dépasse cette somme.

L'association de financement du parti Lutte ouvrière a été agréée le 30 novembre 2009. Elle est seule habilitée à recueillir les dons de personnes identifiées. Les dons d'une personne physique à un parti politique sont plafonnés à 7 500 € par an. Tout don supérieur à 150 € doit être versée par chèque. Seuls les dons versés par chèque ouvrent droit à la réduction fiscale prévue par la loi.

Bulletin d'abonnement

Je souhaite m'abonner à ☐ Lutte ouvrière ☐ Lutte de classe

Nom ..... Prénom .....

Adresse .....

Code Postal ..... Ville .....

Ci-joint la somme de :

Chèque à l'ordre de Lutte ouvrière ou virement postal : CCP 26 274 60 R Paris

à adresser à LUTTE OUVRIÈRE, BP 233, 75865 PARIS Cedex 18

Tarif des abonnements	*Lutte ouvrière*		*Lutte de classe*
Destination	6 mois	Un an	Un an
France, Outre-mer	20 €	40 €	15 €
Outre-mer avion	28 €	56 €	17 €
Union européenne de l'Ouest, Suisse	38 €	76 €	21 €
Reste de l'Europe	35 €	70 €	20 €
Amérique du Nord , Proche et Moyen Orient, Asie	42 €	84 €	22 €
Afrique, Amérique centrale et du Sud, Océanie	46 €	91 €	24 €
Envoi sous pli fermé : tarifs sur demande.			

Sur Internet

www.lutte-ouvriere.org

www.union-communiste.org

contact@lutte-ouvriere.org

Vidéos

www.lutte-ouvriere.org/multimedia

Pour les malvoyants

www.lutte-ouvriere-audio.org

Calais : la violence de l'État contre les réfugiés

Autorisée par la décision du tribunal administratif de Lille et ordonnée par la préfète Fabienne Buccio, la destruction de la zone Sud du bidonville où vivent 3 000 migrants a débuté lundi 29 février au matin avec le bouclage de la zone par trente véhicules de CRS et deux camions antiémeutes et par l'entrée en action des bulldozers.

LO

Comme tous les militants des associations d'aide aux migrants, François Guennoc de l'Auberge des migrants a exprimé son indignation face à cette violence : *« Les policiers sont arrivés le matin et ont demandé aux migrants encore présents de partir et dans la foulée, ils ont tout démoli. »* Tentes et cabanes ont été défoncées à coups de massues et de pieds de biche par des agents protégés par la police. Le démantèlement, selon les recommandations de la juge, ne devait viser que les abris inoccupés, se faire progressivement et par la persuasion. Mais comme l'a dénoncé un responsable de Médecins sans frontières : *« Il a en réalité ciblé tous les logements de la zone densément occupée et habitée, et cela a inévitablement dégénéré en violences, dans un camp où vivent des familles et des enfants ».*

Les CRS, déployés en nombre impressionnant, interdisent l'accès de certaines parties du bidonville aux bénévoles et aux journalistes. Les réfugiés qui n'évacuent pas assez vite reçoivent des grenades lacrymogènes. Certains pour protéger leurs abris montent sur les toits. D'autres lancent des pierres sur les policiers ; ceux-ci répliquent par gazage, usage de flashball, canon à eau, matraquage. Les charges des policiers se soldent par des incendies, des explosions de bouteilles de gaz dans les cabanes qui brûlent ; les migrants révoltés alimentant le feu par des débris. Le soir a eu lieu un affrontement entre les policiers et quelque 150 migrants, armés pour certains de barres de fer, qui ont réussi à s'introduire sur la rocade grillagée qui jouxte la jungle. L'opération devait se poursuivre les jours suivants.

Les bénévoles sont écœurés par ce gâchis : il y a huit mois, ils ont aidé les migrants à évacuer les squats de la ville pour les aider à s'installer dans ce bidonville toléré à la périphérie, puis pendant des mois ils ont travaillé à construire ces cabanes ; ils ont dû se battre en justice pour améliorer l'hygiène, pour obtenir l'installation de points d'eau refusés par les autorités. Et il ne reste rien. Aujourd'hui les réfugiés n'ont nulle part où aller. *« Ces gens veulent rejoindre la Grande-Bretagne, ne partiront pas et seront encore plus précarisés, surtout en plein hiver »*, constate François Guennoc.

La préfète qui, comme le ministre de l'Intérieur Cazeneuve, avait promis une opération pacifique, justifie cette intervention de la force policière, par la prétendue agression des militants de No Border : les jours précédents ils auraient entravé le travail des agents envoyés en maraude auprès des réfugiés pour les convaincre de quitter le bidonville et de partir hors de Calais. Il s'agissait de les envoyer dans des centres de répit pour y déposer une demande d'asile en France que de toute façon la plupart n'obtiennent pas. Les associations d'aide aux migrants ne sont pas dupes de ce prétexte : *« Les politiques disent une chose un jour et font le contraire le lendemain. Sans violence, ils ne parviendront jamais à vider le bidonville. Ils le savent et tout est prétexte à faire venir des forces de l'ordre »* a accusé le président de L'Auberge des migrants, Christian Salomé.

Cela fait des années que l'État français use de cette violence contre les réfugiés aspirant à passer en Angleterre et coincés à Calais. En faisant donner sa police, Cazeneuve est bien dans la tradition des Guéant ou Hortefeux qui agissaient ainsi sous la présidence de Sarkozy.

Correspondant LO

Essai clinique de Rennes : il faut toute la vérité

Le 17 janvier les essais cliniques d'un médicament testé pour ses capacités à soulager des douleurs et l'anxiété avaient entraîné la mort d'un des huit patients volontaires et de graves effets secondaires neurologiques chez quatre autres. L'ouverture d'une enquête par les autorités de santé a montré de graves dysfonctionnements.

L'Inspection générale des affaires sociales (IGAS) parle dans son rapport publié début février *« de manquements majeurs »*, reprochant notamment à Biotrial, le centre de recherches où se menait l'essai pour le compte d'un laboratoire portugais, d'avoir encore administré la molécule aux autres volontaires, le lendemain de l'hospitalisation du patient qui est finalement décédé. L'IGAS relève aussi le retard mis par Biotrial à signaler l'accident aux autorités de santé.

Le silence, c'est aussi ce qui est reproché à l'Agence nationale de sécurité du médicament (ANSM) en charge du suivi scientifique de l'essai. Le journal *Le Figaro* dénonce le fait que l'ANSM avait donné son feu vert pour l'essai du produit chez l'homme après les études obligatoires sur des animaux et alors que plusieurs chiens cobayes étaient morts après avoir reçu le médicament testé. Pour sa défense, l'ANSM dit n'avoir pas eu accès à tous les documents des essais sur les chiens au nom de « la protection industrielle ».

L'enquête en cours montre déjà des anomalies graves, sur lesquelles la justice devra se prononcer. Il faut espérer que toute la lumière soit faite sur ce drame, mais il y a eu de tels scandales dans le domaine de la santé depuis des années, avec le Mediator des laboratoires Servier ou encore le scandale du sang contaminé ou des implants mammaires, que la méfiance reste de mise. Et on comprend un des patients hospitalisés qui a déclaré « sa colère » en entendant le responsable de Biotrial dégager sa responsabilité à la télévision.

C. D.

Journée internationale des femmes : manifestons le 8 mars

Mardi 8 mars, la journée internationale des femmes sera l'occasion de dénoncer le sort indigne qui leur est toujours réservé dans une grande partie du monde où elles doivent lutter, résister, s'organiser pour leur liberté, l'égalité et la dignité.

Beaucoup doivent se battre contre les violences sexuelles, les mariages forcés, le port du voile ou encore les mutilations et contre toutes les formes de soumission qui leur sont infligées. Mais le combat pour les droits des femmes reste aussi d'une actualité quotidienne ici en France. Des progrès ont été réalisés mais beaucoup reste à faire. Elles doivent se battre pour l'égalité des salaires : les salaires des femmes sont en moyenne 19 % inférieurs à ceux des hommes. Elles doivent se battre pour ne pas être reléguées dans des emplois à temps partiel ou précaires, dont la conséquence est que leurs retraites sont environ de 40 % inférieures à celles des hommes. Et c'est bien un combat qu'il faut mener, car aucune loi n'a jamais fait progresser l'égalité salariale entre hommes et femmes. Cette société d'exploitation pèse encore plus sur elles avec la crise économique et le chômage de masse.

En France, pour obtenir le droit des femmes à l'avortement et à la contraception, il a fallu une mobilisation massive des femmes pour qu'elles puissent décider d'avoir ou non un enfant. Ces luttes ont été essentielles pour l'adoption de la loi Veil, mais ce droit reste encore à défendre tous les jours. Dans le domaine des violences faites aux femmes, presque tout reste à faire. En France une femme meurt tous les trois jours sous les coups de son conjoint, une femme sur cinq sera victime d'un viol ou d'une tentative de viol dans sa vie, et une femme sur quatre de violences physiques.

Cette nécessité de lutter pour les droits des femmes, c'est ce qu'ont voulu affirmer des militantes socialistes, dont Clara Zetkin qui, en 1910, lors d'un congrès de la Seconde Internationale, ont décidé d'organiser une « journée internationale des femmes pour l'égalité ». Plus d'un siècle après, le combat des femmes reste d'actualité et le 8 mars une journée internationale de lutte, même si ce combat doit continuer de se mener tous les jours.

Mardi 8 mars 2016, à l'appel de nombreuses organisations, des rassemblements sont organisés notamment à Paris à 12 h 30 devant le siège du Medef pour dire non à la loi El Khomri. Une manifestation partira à 18 h de la Fontaine des Innocents au métro Les Halles. Lutte ouvrière soutient ces initiatives.

Cédric Duval

Lutte ouvrière ■ Directeur de publication : Michel Rodinson ■ Commission paritaire n° 1019 C 85576